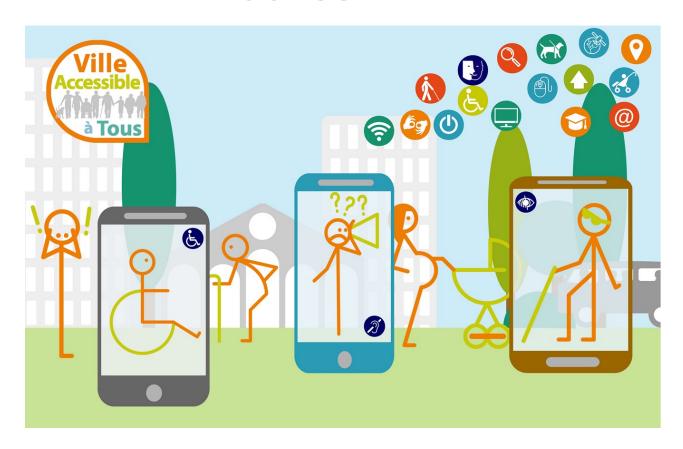




Standard d'échange de données sur l'accessibilité des déplacements pour les personnes à mobilité réduite

ACCESSIBILITÉ



Standard CNIG ACCESSIBILITÉ

version projet

Mémo : Penser à l'actualiser !

Table des matières

1	Présentation du standard de données	7
	1.1 Identification	
	1.2 Généalogie	
	1.3 Ressources complémentaires	
2	Contexte réglementaire	
	Contenu du standard de données	
3		
	3.1 Description et exigences générales	
	3.2 Modèle conceptuel de données	
	1. MCD Cheminement	
	3.3 Catalogue d'objets	
	1. Cheminement	
	Tronçon de cheminement	
	Nœud de cheminement 4. Obstacle	
	5. Equipement d'accès	
	6. Circulation	
	7. Traversée	
	8. Rampe d'accès	
	9. Escalier	27
	10. Escalator	
	11. Tapis roulant	
	12. Ascenseur	
	13. Elévateur	
	15. Porte ?	
	16. Passage sélectif	
	17. Quai	
	18. Stationnement PMR	
	19. ERP	32
	20. Cheminement_ERP	
	3.4 Description des types énumérés	35
4	Recommandations pour les données d'accessibilité	39
	4.1 Saisie des données	39
	4.2 Qualité des données	40
	4.3 Règles d'organisation et de codification	
5	. Métadonnées	
J.	5.1 Généralités	
	5.2 Consignes de nommage du fichier	
	5.3 Identification des données	
	5.4 Classification des données et services géographiques	
	5.5 Mots-clés	45

Standard CNIG ACCESSIBILITÉ version projet

	5.6 Situation géographique	46
	5.7 Références temporelles	
	5.8 Qualité et validité	
	5.9 Conformité	47
	5.10 Contraintes en matière d'accès et d'utilisation	47
	5.11 Organisation responsable de la ressource	48
	5.12 Métadonnées concernant les métadonnées	
5	Annexes :	
	5.1 Titro 2	

Titre Standard CNIG Accessibilité

Standard d'échange de données sur l'accessibilité des déplacements pour les personnes à Sous-titre

mobilité réduite

Ce document produit par le groupe national du CNIG vise à spécifier et standardiser les données **Description du document**

utiles au cheminement des personnes à mobilité réduite dans les domaines voirie, espace public, et

établissements recevant du public.

Date Le 23 avril 2021 (date de dernier enregistrement)

Versions - v2021-04 Version projet. cf. § Suivi du document

Résumé Le standard national d'échange de données d'Accessibilité a pour objectif d'harmoniser les informations géographiques de description de l'accessibilité des déplacements pour les personnes à

mobilité réduite dans les différents domaines voirie, espace public, et établissements recevant du

public (ERP).

Les déplacements via les transports publics relèvent de la norme européenne NeTEx (Network Exchange) permettant d'échanger les données d'offre théorique du transport public. Visant à assurer l'interopérabilité des données vis à vis des infrastructures de données géographiques et des calculateurs d'itinéraires, le standard est nécessairement compatible avec NeTEx.

Il se place du point de vue de :

la personne à mobilité réduite, la personne en situation de handicap

la collectivité territoriale et ses partenaires qui collectent et saisissent l'information d'accessibilité dans les espaces voirie, espace public et ERP

Le standard détermine, entre autres :

le modèle conceptuel des données, le catalogue d'objets et son implémentation

les règles d'organisation et de codification des données (notamment le format, l'organisation et le nommage des fichiers)

les règles de topologie (la structuration des données spatiales)

le système de géoréférencement (l'attribution de coordonnées géographiques)

Etant visé par le décret d'application de l'article 27 de la Loi d'orientation des mobilités il s'agit d'un Statut juridique standard à vocation réglementaire.

Loi d'orientation des mobilités (LOM) et décret d'application Sources

NeTEx et notamment son profil Accessibilité

Rapport de partenariat 2018-2019 « SIG & Accessibilité »

Le groupe de travail CNIG Accessibilité animé par le CEREMA et la Délégation Ministérielle à **Contributeurs**

l'Accessibilité, dont les participants sont issus de collectivités territoriales, associations PH PMR,

bureaux d'études, prestataires de services, start-up dans le domaine de l'accessibilité, etc.

Rédacteurs Arnauld Gallais, et participants au GT CNIG Accessibilité

De nombreux élément sont issus du Rapport de partenariat 2018 « SIG & Accessibilité » rédigé par

Richard Mitanchev

Relecteurs Groupe de travail CNIG Accessibilité

Délégation Ministérielle à l'Accessibilité

Groupe AFNOR BNTRA/CN03/GT7 en charge de la normalisation des échanges de données pour

l'information des voyageurs

Format Formats disponibles du fichier: LibreOffice Writer (.odt), Adobe PDF

Diffusion PDF sur internet

Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) **Organisme**

Langue français

Accessibilité, SIG, information géographique, CNIG Mots-clés

Projet - Appel à commentaires - Proposé à la Commission « DONNEES » du CNIG Statut du document

- Validé

Licence Le présent document est sous Licence Ouverte (Open Licence) Etalab



Suivi du document

Origine du document

août 2020 - avril 2021

Élaboration du document

<u>derniers ajouts : attributs à valeurs facultatives</u> <u>recommandation de s'appuyer sur le PCRS</u>

§4,1 Saisie des données §4.2 Qualité des données

(compléments dans) §4.3 Règles d'organisation et de codification

<u>acronymes et abréviations - glossaire</u> §5 consignes de saisie de métadonnées

MEMO POINTS A TRAITER

Traiter les classes :

- Site?

- Sanitaires publics

- IOP : prévoir d'utiliser la classe "ERP" avec une "zone d'accueil" à défaut d'un guichet d'accueil => dans ce cas, certains attributs sont-ils "sans objet" ?

Proposition CAPB ajouter: 1/ Dispositif de commande / dispositif daccès (digicode, visiophone, etc.) 2/ Signalétique. [Dans le modèle ERP partenarial, la signalétique est appréhendée dans plusieurs classes et ne constitue pas une classe à part entière comme cela apparaît dans NeTEx (Profil accessibilité; #A.4, table 26-29, pp.61-63)] 3/ Eclairage. Idem => une classe dans NeTEx (Profil accessibilité #A.3, table 16, p.56)

Passer tous les noms attributs à 8 caractères max ?

- supprimer la notion ambigüe de plain-pied dans les classes "Entrée" et "Cheminement ERP"
Didier précise qu'il faut indiquer que c'est soit sans ressaut, soit avec 2 cm max de ressaut, soit avec 4 cm chanfreinés. => Voir avec Cyril pour faire une proposition. Proposition de remplacer dans les classes "Entrée" et "Cheminement ERP" l'attribut "plain pied : O/N" par "présence ressaut : O/N" ou "présence ressaut(s) : ...cm de haut" (en prenant le plus important)
"ressaut" ou "rupture de surface"

Prévoir une codification des "espaces illimités" (c'est à dire sans intérêt d'en mesurer la largeur)

Acronymes et abréviations

Ad'AP - Sd'AP	Agenda d'accessibilité programmée - Schémas directeurs d'accessibilité
AOM – AOT	Autorités organisatrices des mobilités - Autorités organisatrices des transports
CEN	Comité européen de normalisation
CNIG	Conseil National de l'Information Géographique
DMA	Délégation Ministérielle à l'Accessibilité
ERP - IOP	Établissement recevant du public – Installation ouverte au public
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
INSPIRE	Infrastructure for spatial information in Europe
LOM	Loi d'orientation des mobilités - n° 2019-1428 du 24 décembre 2019
MCD	Modèle Conceptuel de Données
MNT	Modèle numérique de terrain
MTES - MCT	Ministère de la transition écologique et solidaire - Ministère de la cohésion des Territoires
NeTEx	Format Network Exchange
NGF	Nivellement Général de la France
PAVE	<u>Plan de mise en accessibilité des voiries et espaces publics</u>
<u>PBS</u>	Personne à besoin spécifique
PCRS	Plan corps de rue simplifié (cf. <u>GT CNIG PCRS</u> et <u>Standard CNIG PCRS</u>)
PH	Personne handicapée
PMR	Personne à Mobilité Réduite
RGF93	Réseau géographique français 1993
UML	Unified Modeling Language
SIG	Système d'information géographique
SIM	Système d'information sur <u>multimodal</u>
UFR	Usager en fauteuil roulant
	AOM - AOT CEN CNIG DMA ERP - IOP IGN INSPIRE LOM MCD MNT MTES - MCT NeTEX NGF PAVE PBS PCRS PH PMR RGF93 UML SIG SIM

Glossaire

Accessibilité	L'accessibilité aux personnes handicapées est la possibilité pour celles-ci d'accéder à un lieu physique, à des services ou à des informations.
Chaîne du déplacement	La chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.
Géolocalisation	Localisation d'un objet avec des coordonnées géographiques x, y (voire z). Ces coordonnées peuvent être en longitude/latitude ou en projection caartographique Lambert 93 (pour la France métropolitaine).
MNT	Modèle Numérique de Terrain. Il s'agit d'une représentation de la surface d'un territoire (le sol), avec son relief, sous la forme de points (ou de courbes de niveau) géoréférencés en x, en y et en z (altitude). Le MNT sert à modéliser en 3D la surface d'un territoire.
Situation de handicap	La situation de handicap résulte d'une interaction négative entre les aptitudes d'un usager et les exigences d'utilisation du lieu ou du service.

1 Présentation du standard de données

1.1 Identification

Nom du standard Standard CNIG Accessibilité

Titre du standard « Standard d'échange de données sur l'accessibilité des déplacements pour les personnes à mobilité réduite »

standard

Etat des lieux En 2020 constat est fait que des investissements importants ont été réalisés pour Raison d'être du des aménagements des réseaux de transport et de la voirie pour améliorer leur accessibilité. L'information disponible sur ce qui est réellement accessible ou non reste cependant quasiment inexistante. Lorsqu'elle existe, cette information est rarement homogène car les données sont rarement interopérables. De ce fait, le déplacement des personnes handicapées s'apparente souvent à un « parcours du combattant » avec un niveau d'incertitude élevé. L'accessibilité n'est pas encore garantie sur l'ensemble des parcours voyageurs.

> Les autorités organisatrices des mobilités (AOM) et les transporteurs construisent de longue date des bases de données sur l'accessibilité.

> Les collectivités ont été amenées à investir massivement dans des aménagements pour l'accessibilité des réseaux et de la voirie. Il s'agit maintenant de promouvoir et d'exploiter ce potentiel d'accessibilité en constituant de bases de données interopérables qui pourront alimenter les calculateurs d'itinéraires et les systèmes d'information multimodaux (SIM).

> Les gestionnaires de voirie vont ainsi devoir décrire l'accessibilité des portions de voirie situées autour des points d'arrêts prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports, dont l'effectif est estimé à 70 000 arrêts sur l'ensemble du territoire, représentant de l'ordre de 20 à 35 % des arrêts des réseaux de bus et de cars.

> Les voyageurs handicapés ou à mobilité réduite ont absolument besoin d'informations sur le niveau d'accessibilité des différents maillons de la chaîne de déplacement afin de pouvoir s'engager dans un déplacement et construire les meilleurs trajets accessibles.

> Les services numériques tels que les calculateurs d'itinéraires et les SIM constituent des services publics et doivent à ce titre pouvoir fournir l'information à tous les voyageurs, y compris les personnes handicapées ou à mobilité réduite sous peine d'être considérés comme discriminants.

> La création des bases de données interopérables sur l'accessibilité des réseaux de transport et sur les portions de voirie donnant accès à ces réseaux, permettra aux personnes handicapées de se déplacer plus facilement, et rentabilisera les investissements réalisés.

contenu

Description du L'information d'accessibilité s'intéresse tout particulièrement :

- au cheminement sur la voirie et dans l'espace public ;
- au parcours d'accès aux stations et arrêts de transport collectif, quel qu'en soit le mode, y compris les itinéraires de correspondance ;
- à l'accès aux services administratifs et sociaux publics et plus généralement à tous les établissements recevant du public.

Le standard CNIG Accessibilité définit le modèle de données et le catalogue d'objets nécessaires à [la constitution d'une base de données relative à] la description de l'accessibilité pour la chaîne du déplacement dans les domaines voirie et espace public, espace bâti ici restreint aux établissements recevant du public (ERP).

Il propose un socle de données indispensables pour assurer un cheminement nonbloquant pour les personnes à mobilité réduite.

Il comporte toutes les spécifications techniques et organisationnelles de stockage et d'échange au format numérique des données géographiques correspondantes.

Structure et contenu Ce document comprend trois parties.

- du document la première explicite le contexte technique, réglementaire, et les enjeux ;
 - la deuxième décrit le modèle conceptuel des données et le catalogue d'objets ;
 - la troisième comprend des recommandations quant à la collecte des informations et l'implémentation informatique des lots à constituer pour l'échange de données.

standard?

A qui s'adresse le Il s'adresse : aux acteurs publics et collectivités concernées par l'application de la LOM, à leurs services chargés de la gestion de la voirie et de l'accessibilité, y compris leurs éventuels prestataires pour mener à bien les actions de collecte, structuration et diffusion et échanges de l'information d'accessibilité.

> Il s'adresse également à tous les acteurs privés du déplacement accessible pour leur offrir un cadre commun favorable au développement du secteur d'activité.

- **Champs d'application** Respect de la LOM et ses décrets d'application concernant l'accessibilité ;
 - Gestion, amélioration, maintien des conditions d'accessibilité sur un territoire ;
 - Développement de calculateurs d'itinéraires multimodaux prenant en compte les différents types de handicap;
 - etc.

Principaux thèmes Principales catégories d'informations au regard de la norme ISO19115 : Accessibilité, Voirie, Cadre bâti, Transport, Mobilité

INPIRE

Liens avec les thèmes Les données relatives à l'accessibilité sont concernées par :

- annexe I thème 7 « Réseaux de transports »
- annexe III thème 2 « Bâtiments »
- annexe III thème 6 « Services d'utilité publiques et services publics »

Liens avec la Ce standard d'échange de données s'appuie sur les réglementations en vigueur en réglementation matière d'accessibilité, de transport, d'infrastructure de données géographiques. Etant visé par le décret d'application de l'article 27 de la LOM il s'agit d'un standard à vocation réglementaire.

Zone géographique France entière d'application

standardisées

Objectif des données Sous l'impulsion de la LOM et de ses décrets d'application, l'objectif du standard CNIG Accessibilité consiste à répondre au besoin pressant de spécifier, harmoniser, collecter et structurer les données utiles au cheminement des personnes à mobilité réduite dans les domaines voirie, espace public, et ERP, en les décrivant de façon compatible avec les données des transports (dont les arrêts de bus implantés en voirie) structurées suivant le format d'échange NeTEx.

Le standard vise naturellement à :

- homogénéiser les données et leur qualité pour permettre le développement de calculateurs d'itinéraire interopérables sur l'ensemble du territoire français.
- optimiser les coûts de collecte et de gestion des données
- permettre le développement de nouveaux services inclusifs pour l'usager.

spatiale

Type de Les données géographiques concernées sont de nature vectorielle.

représentation Il s'agit d'objets géographiques principalement linéaires et ponctuels.

Résolution, niveau de Les données traitées dans ce standard sont d'un niveau de résolution assez fin (de référence l'ordre du mètre, parfois du centimètre) afin de bien décrire les caractéristiques

physiques et/ou topographiques des objets nécessaires à la description du cheminement d'accessibilité.

Elles sont a priori collectées au niveau d'une collectivité territoriale, communauté de communes, métropole.

1.2 Généalogie

Contexte européen A l'échelle européenne, un groupe de normalisation est spécifiquement chargé de gérer la coordination entre la directive INSPIRE et NeTEx. NeTEx est une norme du CEN pour l'échange de données sur les transports publics et la mobilité. Ce modèle de données et format d'échange européen permet de décrire l'ensemble des caractéristiques des réseaux de transport public et des nouveaux modes de déplacement. Le profil accessibilité de NeTEx adopte le point de vue « usage par des personnes handicapées ». Le pilotage de ce groupe est assuré par des experts français en normalisation. Le projet européen Data4PT vise à accompagner les implémentations et à promouvoir le format NeTEx.

> INSPIRE a par ailleurs défini un format (schéma applicatif GML) pour l'échange de données géographiques au niveau européen.

Contexte national A l'échelle nationale deux groupes de travail travaillent de concert :

- Le groupe de travail AFNOR BNTRA/CN03/GT7 a élaboré le profil Accessibilité pour NeTEx.
- Le GT CNIG Accessibilité

Genèse En 2014 et 2017 le Cerema a établi un état des lieux des outils et services numériques destinés à améliorer la mobilité des personnes en situation de handicap. Il révèle que ces initiatives sont portées par des associations, start-up, entreprises privées et collectivités territoriales mais suivent chacune une logique particulière pour répondre à un besoin identifié. L'étude a notamment mis en évidence l'extrême hétérogénéité dans la définition des données et leur structuration empêchant toute interopérabilité entre les différents systèmes et leurs applications.

En 2018 et 2019 le partenariat du Cerema avec les collectivités de Grenoble Alpes Métropole, Lorient Agglomération et Toulouse Métropole a recherché la convergence des modèles de données issus des collectivités partenaires, en intégrant à la fois le profil accessibilité de NeTEx, la réglementation et la qualité d'usage. Le partenariat a abouti au modèle de données « SIG & Accessibilité » avec différents niveaux de priorité, qui préfigure celui porté par le présent standard. Entre autres résultats, ce partenariat a révélé que les ERP sont sources de nombreux cheminements et qu'il est essentiel de caractériser leur accessibilité effective et celle de leurs prestations par une approche globale plutôt que sous l'angle de l'accessibilité dans le détail de leurs cheminements intérieurs comme NeTEx le prévoit.

En 2019 et afin d'accompagner la LOM, la Délégation Ministérielle à l'accessibilité (DMA) a souhaité conforter, sous l'égide du CNIG, cette convergence de contenu, structuration et format entre les modèles des différentes collectivités pionnières avec les standards existants, notamment le profil accessibilité de NeTEx.

Périmètre de travail Le standard décrit et standardise les données relatives à la chaîne de déplacement accessible aux personnes à mobilité réduite dans les espaces voirie, espace public, et établissements recevant du public.

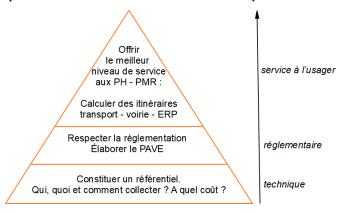
> Le standard ne décrit pas les données concernant l'offre de transport car elles relèvent du format d'échange NeTEx.

Enjeux Pour la personne handicapée ou à mobilité réduite, l'enjeu se situe dans le fait de :

- pouvoir rechercher sur Internet et identifier des lieux d'intérêt (services, point d'arrêt de transport public, santé, loisirs, etc.) en capacité de correspondre à ses besoins d'accessibilité;
- pouvoir ensuite vérifier que le cheminement entre son point de départ et le point d'arrivée via la voirie est possible relativement à ces mêmes besoins, y compris en empruntant les transports publics (partie non gérée par ce standard mais par *le profil accessibilité du format d'échange NeTEx pour les transports).*

Pour la collectivité territoriale les enjeux sont multiples, il s'agit de :

- constituer un référentiel technique de l'accessibilité en maîtrisant au mieux les paramètres techniques et financiers;
- se conformer à la réglementation en élaborant le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) prévu par l'article 45 de la loi du 11 février 2005;
- rendre son territoire plus inclusif en offrant le meilleur niveau de service aux personnes handicapées ou à mobilité réduite par la collecte et constitution de bases de données participant aux calculs d'itinéraires (cf. supra) entre la voirie, les transports publics et les établissements recevant du public.



Pour les partenaires privés et l'ensemble de la société :

- collecter, produire et diffuser des « données d'accessibilité » interopérables sur l'ensemble du territoire (y compris entre plusieurs collectivités);
- participer au développement d'un marché à forte valeur ajoutée.

Déroulement de Le Rapport de partenariat 2018-2019 « SIG & Accessibilité » a préfiguré ce l'instruction standard. L'instruction s'est ensuite déroulée dans le cadre du GT CNIG Accessibilité en suivant le processus du CNIG de validation des standards : projet de standard, appel(s) à commentaires, présentation en commission, validation et publication.

Perspectives Le présent standard évolue(ra) en fonction des évolutions réglementaires (LOM, d'évolution etc), des besoins et retours utilisateurs, et du nécessaire maintien de compatibilité avec le format d'échange NeTEx.

> Il pourra également évoluer pour intégrer des avancées sur la ville intelligente, la mobility as a service (MaaS) et la ville inclusive.

1.3 Ressources complémentaires

Ressources L'utilisateur pourra se référer aux ressources suivantes :

- documentaires Blog des actualités de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité
 - Loi d'orientation des mobilités
 - Présentation de la DMA sur la LOM et les mesures d'accessibilité
 - Fiche n°5 « LOM et collecte des données d'accessibilité »
 - Groupe de travail Accessibilité du CNIG
 - <u>NeTEx</u> et notamment son <u>profil Accessibilité</u> et le <u>livre blanc</u> correspondant
 - Guide méthodologique du standard CNIG Accessibilité

Contacts Sur le volet Accessibilité :

- Délégation Ministérielle à l'Accessibilité : Dma.Sg@developpement-durable.gouv.fr

Sur le volet exploitation géomatique :

- Contact CNIG: cnig@cnig.gouv.fr

2 Contexte réglementaire

Directive européenne Pour favoriser la protection de l'environnement, la directive européenne INSPIRE INSPIRE impose aux autorités publiques de publier sur Internet leurs données environnementales géographiques et de les partager entre elles.

> La directive européenne INSPIRE concerne les séries de données géographiques « détenues par une autorité publique, ou en son nom, sous format électronique, relatives à une zone sur laquelle la France détient ou exerce sa compétence, et concernant un ou plusieurs thèmes figurant aux annexes I, II et III de la directive » (nouvel article L. 127-1 du code de l'environnement, résultant de la transposition de la directive).

- Le thème 7 de l'annexe I de la directive INSPIRE définit les réseaux de transport : « Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées ». Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport et les révisions futures de cette décision.
- Le thème 6 de l'annexe III définit les services d'utilité publique et services publics, y compris les « ... services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux. »

Directive européenne La directive 2010/40/UE du Parlement européen et du Conseil du 7 juillet 2010 concernant le cadre pour le déploiement de systèmes de transport intelligents dans le domaine du transport routier et d'interfaces avec d'autres modes de transport (ci-après "directive STI" ou "directive 2010/40/UE") est entrée en vigueur en août 2010, à l'issue d'une procédure législative dont la rapidité a montré la volonté des co-législateurs de progresser rapidement dans ce nouveau domaine.

La directive STI vise à accélérer le déploiement et l'utilisation coordonnés de systèmes de transport intelligents dans le transport routier (et d'interfaces avec d'autres modes) dans toute l'Europe.

Elle dresse une liste de six actions prioritaires dont la première consiste en la « mise à disposition, dans l'ensemble de l'Union, de services d'informations sur les déplacements multimodaux ». Y est associée un calendrier débutant dès 2019 qui vise à l'open data d'un très grand nombre de données en matière de mobilité (Règlement délégué du 31 mai 2017/1926 de la Commission).

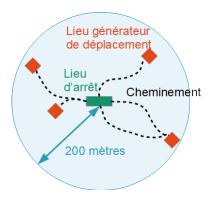
Loi d'orientation des Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), il est prévu d'accompagner le déploiement des objectifs de la première action prioritaire. Or en matière de données sur l'accessibilité, les bases de données sont soit inexistantes soit non harmonisées et ne permettent pas d'informer les voyageurs sur les possibilités offertes ou de créer de nouveaux services.

> La LOM prévoit plusieurs mesures pour accompagner la montée en qualité des données sur l'accessibilité des réseaux de transport mais également de la voirie.

> Un article est prévu au code des transports pour obliger les autorités organisatrices des transports et leurs opérateurs à créer des bases de données sur l'accessibilité de leurs réseaux, bases de données constituées selon le profil accessibilité sous

> Un article est également prévu au code général des Collectivités territoriales pour obliger au recensement de l'accessibilité des cheminements entre les points d'arrêts prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports et les

entrées des pôles générateurs de déplacement situés à 200 m dans les communes et EPCI de plus 10 000 habitants.



Ces obligations renforcent le besoin d'un modèle commun qui permette aux collectivités locales et aux opérateurs concernés de savoir quelles données collecter et de le faire de manière homogène pour permettre l'interopérabilité des systèmes d'informations.

La LOM rend obligatoire la collecte des données accessibilité dans les réseaux de transports collectifs (pour tous ses modes) et en voirie alors que les règlements européens ne prévoyaient la collecte des données accessibilité que pour les réseaux ferrés (STI PMR mai 2019). De plus, la LOM ajoute les balises dans les données liées à la mobilité, impliquant l'obligation d'ouverture de ces données.

nationale de l'accessibilité

Réglementation L'objectif global des mesures réglementaires consiste donc à donner l'information sur l'accessibilité des réseaux de transport collectif et des portions de voirie autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports, portes d'entrée dans les réseaux, pour permettre l'émergence de systèmes d'informations multi-modaux et de guidage prenant en compte les familles de handicap.

> L'article 27 de la LOM est inclus dans la Section « Ouverture des données nécessaires au développement de services numériques de mobilité » et comporte plusieurs mesures visant à créer :

- d'une part, des bases de données sur l'accessibilité des réseaux de transport et des portions de voirie situées autour des points d'arrêts de bus/cars prioritaires afin d'alimenter les calculateurs d'itinéraires ou les SIM et informer les vovageurs sur les trajets accessibles ;
- d'autre part, des bases de données sur les balises numériques présentes dans l'espace public et les réseaux de transport afin d'alimenter les GPS piétons permettant d'améliorer leur précision géographique et de proposer de la signalétique et du guidage pour les personnes aveugles et malvoyantes (ce deuxième point ne rentre pas dans le périmètre couvert par le présent standard).

Cet article prévoit l'obligation de constituer des bases de données comprenant :

- 1) la collecte et la fourniture des données d'accessibilité des réseaux :
 - avant le 1^{er} décembre 2021 pour les réseaux de transport des huit métropoles au sens européen (Paris, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg et Nice),
 - avant le 1^{er} décembre 2023 pour les autres réseaux de transports ;
- 2) la collecte et la fourniture des données d'accessibilité de toutes les gares (cf. règlement STI PMR du 18 novembre 2014) avant le 16 mai 2022;
- 3) la collecte et la fourniture des données accessibilité de la voirie (200m autour

des points d'arrêt prioritaires (gare, bus et cars) au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports

- avant le 16 mai 2022 pour les communes disposant d'au moins une gare et de points d'arrêt prioritaires,
- avant le 1er décembre 2023 pour toutes les autres communes comptant au moins un point d'arrêt prioritaire.

de la LOM

Décrets d'application Deux décrets d'application de la LOM sont prévus : le premier relatif aux données d'accessibilité des transports ; le second relatif aux données d'accessibilité sur la voirie.

> Le décret relatif aux données d'accessibilité sur la voirie précisera notamment que les dispositions de la LOM concernent les cheminements compris dans un périmètre de 200m autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L. 1112-1 du code des transports.

> Les profils et/ou standards seront annexés à chacun des décrets d'application afin de permettre un accès simple et des modifications ultérieures.

> Ainsi, le décret relatif aux données d'accessibilité sur la voirie mentionnera que les données d'accessibilité sur la voirie devront être échangées / transmises suivant la structure et le format définis dans le présent standard CNIG Accessibilité, lui accordant de fait une vocation réglementaire.

3 Contenu du standard de données

3.1 Description et exigences générales

Présentation globale Les présentes recommandations conduisent à produire des données numériques des données à représentant des objets de natures très différentes : tronçon de cheminement, *produire* stationnement, point d'arrêt, véhicule, escalier, sanitaire, etc.

Cette grande diversité d'objets et les relations complexes qui les relient font l'objet d'une modélisation synthétisée dans le modèle conceptuel de données (MCD) présenté dans la suite du document sous forme graphique et littérale.

Le MCD décrit les entités et leurs relations relevant du thème « Cheminement accessible ». Chaque entité est représentée par une classe d'objets listée dans le catalogue des objets qui l'explicite de façon littérale.

Ce travail de description a consisté à associer à chaque entité ses définitions sémantiques (sens) et géométriques (forme). Le MCD caractérise chaque classe par un nom, ses attributs, et sa nature géographique ou non.

Gestion des Le mécanisme de gestion des identifiants est conforme au format d'échange *identifiants* NeTEx, il est décrit au §4.3.

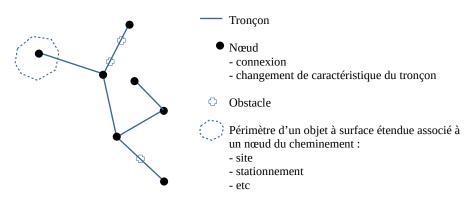
l'historique des objets données.

Gestion de Le standard ne gère pas l'historique des objets ni le versionnement des lots de

Topologie Les principales règles de topologie s'appliquent aux classes d'objets du cheminement extérieur (par opposition au cheminement intérieur dans les bâtiments, non pris en compte) donc aux « Tronçons de cheminement » et « Nœuds » (de cheminement) qui en constituent les extrémités.

> Ces deux classes d'objets définissent un graphe planaire et une topologie de réseau supportant le calcul d'itinéraire.

> Les «Tronçons de cheminement» peuvent comporter des «Obstacles» au cheminement sans que ceux-ci constituent nécessairement un « Nœud ».



Système de référence Le système de référence temporel est le calendrier grégorien. Les valeurs de temporel temps sont référencées par rapport au temps local exprimé dans le système de temps universel UTC.

Unité de mesure Cf. système international de mesure.

Système de référence Les systèmes de référence préconisés sont rendus obligatoires par le décret 2000-1276 du 26 décembre 2000 modifié portant application de l'article 89 de la loi n° 95-115 du 4 février 1995 modifiée d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire relatif aux conditions d'exécution et de publication des levés de plans entrepris par les services publics. Ainsi, chaque objet spatial est

localisé dans le système de référence réglementaire en utilisant la projection associée correspondant au territoire couvert. Concernant les Antilles, il faut tenir compte de l'arrêté du 5 mars 2019 portant application du décret n°2000-1276 du 26 décembre 2000 et relatif aux conditions d'exécution et de publication des levés de plans entrepris par les services publics.

Les réalisations des systèmes de référence terrestre mentionnés à l'article 1er du décret et les représentations planes associées sont listées ci-dessous :

Millésime : 2019-03					
Territoire	Système de référence géodésique	Ellipsoïde associé	Représenta tion plane	Système de référence verticale	EPSG
France métropolitaine	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	IGN 1969 (Corse : IGN1978)	2154
Guadeloupe	RGAF09	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1988	5490
Martinique	RGAF09	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	IGN 1987	5490
Guyane	RGFG95	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 22	NGG 1977	2972
La Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	IGN 1989	2975
Mayotte	RGM04 (compatible WGS84)	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 38	IGN 1950 / Shom 1953	4471
Saint-Pierre- et- Miquelon	RGSPM06 (ITRF2000)	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 21	Danger 1950	4467

Cf. Systèmes de Référence de Coordonnées usités en France

Ainsi, chaque objet géographique est localisé dans une réalisation du système de référence réglementaire ETRS89 ou ITRS en utilisant la réalisation et la représentation plane associée correspondant au territoire couvert.

Modélisation Les métadonnées INSPIRE doivent préciser les différentes dates au niveau des temporelle séries de données.

> Le MCD ne prévoit pas de dates de validité mais le producteur peut spécifier si besoin, de façon complémentaire et optionnelle, des dates de validité dans le système d'information directement au niveau des entités.

Gestion de Le standard ne gère pas l'historique ni le versionnement des objets. l'historique des objets

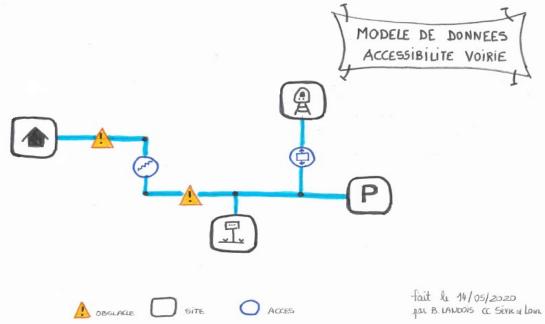
3.2 Modèle conceptuel de données

Le MCD des informations géographiques relatives à l'accessibilité de la chaîne de déplacement est décrit ci-dessous de façon graphique avec le formalisme <u>UML</u> et de façon littérale dans le catalogue d'objets. Il reprend certaines définitions et certains mécanismes préconisés par NeTEx (cf. document Éléments Communs), ainsi la description des entités peut être complétée grâce à un système de clé-valeur permettant d'ajouter des couples clé-valeur sans avoir à ajouter une quelconque information au schéma conceptuel de données. Par exemple les notions liées aux obstacles que peuvent représenter les équipements sont ajoutées par système de clé-valeur.

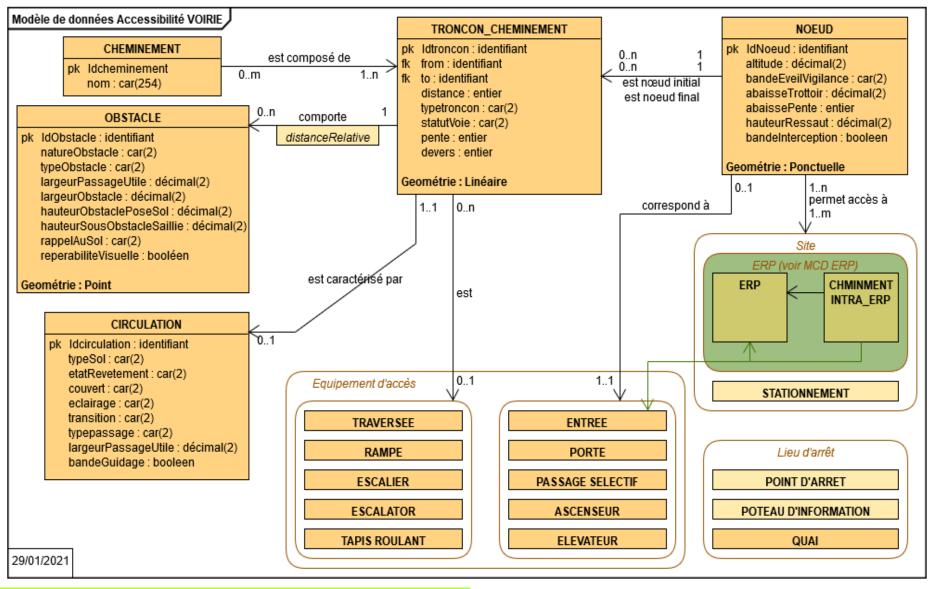
Pour faciliter sa compréhension le MCD est décomposé et présenté suivant plusieurs extraits : le graphe topologique de cheminement ; les équipements d'accès ; les équipements complémentaires ; etc.

1. MCD Cheminement

Schéma de principe



MCD Graphique



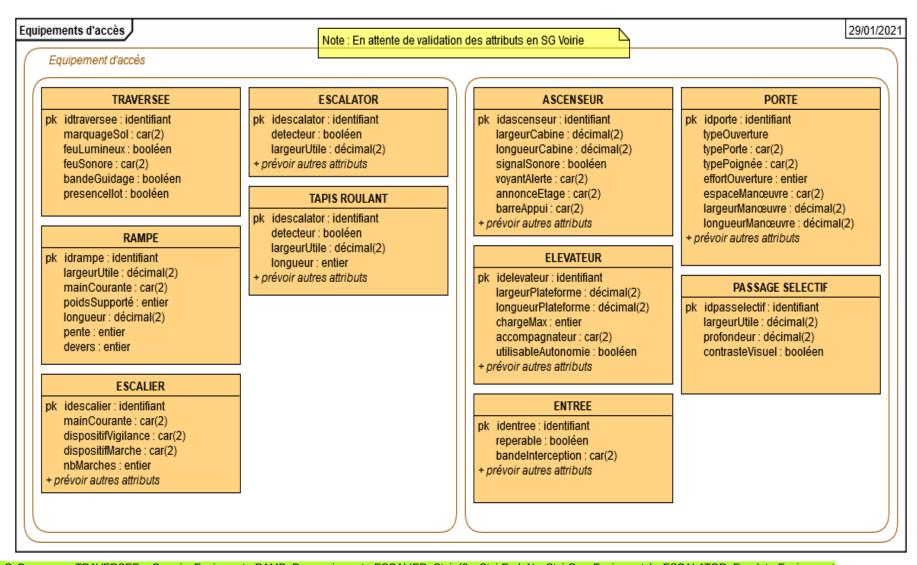
Commentaire C. Duquesne : Circulation est juste un ensemble d'attributs hérités dans NeTex (de SiteElement).

NeTEx distingue les Nœuds extrémité (PathLinkEnd) qui peuvent faire référence à des objets complexes, des nœuds permettant la représentation géométrique (gml:lineString)

Notez qu'un nœud extrémité peut être un EquipmentPlace (Espace ou se trouve un ou plusieurs équipements)

Le From et le To peuvent être identiques pour traverser une « EquipementPlace»

NeTEx n'a pas à proprement parler d'OBSTACLE qui seront juste des PathLink (tronçons) (ou Equipement) spécifiques



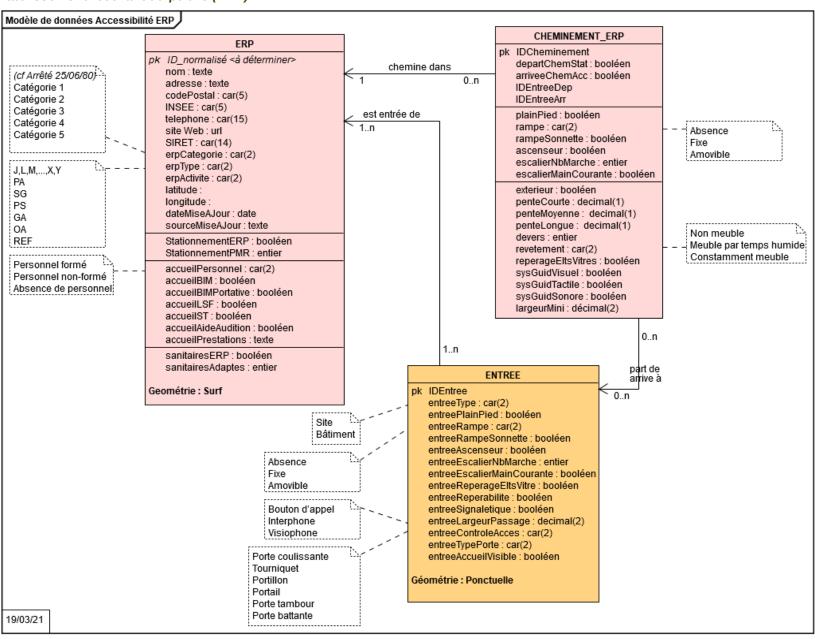
Commentaire C. Duquesne: TRAVERSEE = CrossingEquipment - RAMP=Rampquipment - ESCALIER=Stair (2 x StairEnd+N x StairCaseEquipments) - ESCALATOR=EscalatorEquipment

TAPI ROULANT=TravelatorEquipment - ASCENSEUR = LiftEquipment - ELEVATOR=specific case of LiftEquipment- ENTREE = Entrance (with a lot of possible subtypes ParkingPassengerEntrance, StopPlaceEntrance, PointOfInterestEntrance...

PORTE=cas particulier de EntranceEquipement - PASSAGE SELECTIF=attributs de PathLink (qu'est que l'attribut «Profondeur »?)

Les attributs ont par contre des nommages/type/codification parfois un peu différents => nécessitera un mapping détaillé et probablement des adaptations...

MCD Graphique : Établissement recevant du public (ERP)



3.3 Catalogue d'objets

Commentaire C. Duquesne : Les SignEquipment, WaitingEquipment, LocalService, CommercialService, etc. ne sont pas retenus ici Est-ce que l'ensemble des Equipements du profil NeTEx a été passé en revue ?

Globalement il faudrait une revue de détail attribut par attribut car il y a quelques différences de choix dans les nommages, codification et regroupement d'informations entre NeTEx et CNIG (mais c'est un travail long et assez fastidieux) ... il y a aussi quelques différences sur le choix de l'objet qui doit porter l'attribut.

Conventions de remplissage des tables :

- Toutes les tables et tous leurs attributs sont obligatoires.
- Sauf mention explicite « valeur vide autorisée », le remplissage des attributs est obligatoire.
- Les attributs de type LISTE à codes énumérés <u>n'admettent pas de valeur vide</u>. Le code 00 est utilisé pour exprimer : « inconnu, non renseigné, ou information non disponible », le code 99 est utilisé pour exprimer : « sans objet »

Conventions de lecture :

- Les attributs sont typés en : [identifiant] codés en chaînes de caractères (cf. $\S4.3$); en [Car(n)] chaîne de n caractères (par exemple Car(2) ou Car(254) indiquent des chaînes de 2 ou 254 caractères); en [date] (chaîne de 8 caractères cf. $\S4.3$); en [entier]; en [décimal(v)] v indiquant le nombre de chiffres après la virgule; en [binaire] (0 ou 1); [booléen] (oui ou non); etc.

1. Cheminement

Classe d'objet	CHEMINEMENT			
Définition	Cheminement d'une personne à mobilité réduite			
Définition NeTEx profil accessibilité	Les CHEMINEMENTS (NAVIGATION PATH) décrivent des chemins physiques pour aller d'un point à un autre à pied (ou en fauteuil, etc.). Ils peuvent se situer au sein de SITES mais aussi à l'extérieur, en particulier en cas de correspondance entre deux SITES ou LIEUX D'ARRET. On peut même définir un CHEMINEMENT entre deux lieux dont aucun n'est un LIEU D'ARRET. Les constituants de base de CHEMINEMENT sont des TRONÇONS DE CHEMINEMENT. Aux extrémités de ces tronçons, les NOEUDS (PATH LINK END). On peut associer des éléments de site (zone d'embarquement, salle d'échange, lieu d'équipement, etc.). Les tronçons sont assemblés en SEQUENCES DE TRONÇONS qui elles-mêmes s'assemblent en CHEMINEMENTS (la séparation en deux niveaux d'assemblage permet d'éviter les redéfinitions et de partager des SEQUENCES DE TRONÇONS entre plusieurs CHEMINEMENTS).			
	PATH LINK IN SEQUENCE (séquence de tronçons) PATH LINK (tronçon de cheminement)			
	PATH LINK END (extrémité de troncçon) NAVIGATION PATH (Cheminement) Vue schématique des cheminements			
Synonymes	Itinéraire entre deux points. Séquence de tronçons			
	Au sens du présent standard, le cheminement est une séquence de tronçons (soit : PATH LINK IN SEQUENCE dans NeTEx).			
Primitive graphique	aucune			
Modélisation géométrique	Sans objet. La géométrie d'un cheminement peut être reconstituée à partir des géométries ordonnées des tronçons le constituant			

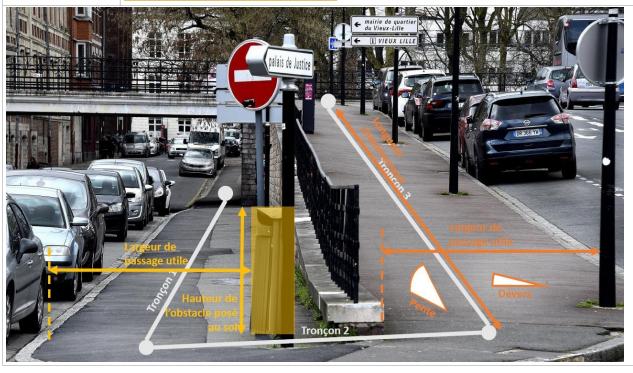
Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idcheminement	identifiant du cheminement	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = CHE
nom	nom du cheminement		car(254)	valeur vide autorisée

Association	Est composé de
Définition	Relation d'association entre le cheminement et les tronçons qui le composent
Cardinalité	CHEMINEMENT (1,m) – TRONCON_CHEMINEMENT (1,n) à lire ainsi : un cheminement <u>est composé de plusieurs tronçons</u> , tandis qu'un tronçon de cheminement peut appartenir à un ou plusieurs cheminements
Remarque	Cette relation dresse la liste des tronçons de cheminement concernés par les cheminements

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idcheminement	identifiant du cheminement	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = CHE
idtroncon	identifiant du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TRC

2. Tronçon de cheminement

Classe d'objet	TRONCON_CHEMINEMENT
Définition Espace ouvert au public dans lequel la personne se déplace. Le tronçon de cheminement réunit des caractéristiques physiques et liées à la circulation PM	
Définition NeTEx profil accessibilité	PATH LINK : cf. supra, définition du CHEMINEMENT
Synonymes	Portion de cheminement, portion d'itinéraire
Regroupement Le tronçon de cheminement est homogène dans ses attributs de circulation pour les PMR. Inversement, un changement de caractéristique de circulation pour les PMR entraîne une ru et création d'un nouveau tronçon.	
Critères de sélection	Tous les tronçons utiles au cheminement des PMR entre deux points d'intérêt.
Primitive graphique	Linéaire 3D recommandé. Linéaire 2D possible mais non recommandé Le tronçon de cheminement est un <u>objet orienté</u> de son nœud initial (ou amont) vers son nœud final (ou aval), tel qu'il a été numérisé. Les recommandations au sujet de la géométrie sont traitées au paragraphe "Saisie des données".
Contraintes	Un changement de caractéristique de circulation pour les PMR entraîne une rupture de tronçon et création d'un nouveau tronçon : si la nature du cheminement évolue et que l'on souhaite le renseigner au travers d'un changement des attributs portés par le tronçon (par exemple un changement d'éclairage, un changement de pente, etc., il convient de le "couper" à l'endroit où l'on souhaite faire apparaître les nouvelles informations. Il n'y a pas de limite minimale à la taille d'un tronçon, mais il est recommandé de ne pas trop les subdiviser (et donc de ne pas les faire trop petits) pour éviter de surcharger l'utilisateur en information et pour limiter le volume d'informations à collecter et à gérer. Un guide méthodologique précise ces notions et fournit des conseils concernant la collecte des données.



Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut		
idtroncon	identifiant du tronçon de cheminement	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TRC		
from	identifiant du nœud de départ du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = NOD		
to	identifiant du nœud d'arrivée du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = NOD		
distance	longueur du tronçon de cheminement Attribut hérité de LINK (cf. NeTEx éléments communs page 18) Il ne s'agit pas de la distance à vol d'oiseau entre les deux nœuds, mais de la distance opérationnelle parcourue sur ce TRONÇON.		entier	attribut « distance » imposé par le profil accessibilité de NeTEx unité : mètre, résolution : mètre La valeur est arrondie au mètre		
typetronçon	type de tronçon	Liste type de tronçon	<u>car(2)</u>			
attribut typetronç	attribut typetronçon à revoir / en suspens car potentiellement redondant avec les équipements d'accès et avec la circulation					
statutVoie	type de voie	liste statut de la voie	car(2)	pour les cheminements extérieurs, l'attribut est à renseigner à partir du schéma directeur de la voirie		
pente	inclinaison du terrain <u>la plus défavorable</u> dans le sens de circulation <u>entier</u> <u>exprimé en pourcentage</u> (nœud de départ vers nœud d'arrivée)					
devers	inclinaison du terrain <u>la plus défavorable</u> , perpendiculaire au sens de la circulation (nœud de départ vers nœud d'arrivée) exprimé en pourcentage					
Commentaire C.	Commentaire C. Duquesne : Certains attribut de NeTEx ne sont pas retenus (beaucoup en fait comme toward/back, etc.)					
Est-ce délibéré :	Est-ce délibéré : ces attributs ont-ils été passés en revue ?					

Association	Est (ou : Emprunte)
Définition	Relation permettant de lier le tronçon de cheminement aux équipements d'accès <u>linéaires</u> qu'il emprunte. Les équipements d'accès <u>linéaires</u> peuvent être une traversée, rampe, escalier, etc. (cf. <u>Equipement d'accès</u>)
Cardinalité	TRONCON_CHEMINEMENT (0,1) emprunte <u>ou "est"</u> EQUIPEMENT_ACCES (0,1) à lire ainsi : un tronçon emprunte au plus un équipement d'accès. Un équipement d'accès est emprunté par au plus un tronçon.

<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idtroncon</u>	<u>identifiant du tronçon</u>	Codification des ID §4.3	idontifiant	CodeClasse = TRC
<u>idequip</u>	identifiant de l'équipement d'accès	Codification des 1D 94.5	<u>identinant</u>	CodeClasse € {TRA, RAM, ESC, EST, etc}

<u>Association</u>	Est caractérisé par
<u>Définition</u>	Relation permettant de lier le tronçon de cheminement à la circulation qu'il emprunte éventuellement.
	TRONCON_CHEMINEMENT (1,1) "est caractérisé par " CIRCULATION (0,1) à lire ainsi : un tronçon est caractérisé par au plus une circulation. Une circulation est empruntée par un tronçon.

<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idtroncon</u>	identifiant du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TRC
idcirculation	identifiant de l'équipement d'accès			CodeClasse = CIR

3. Nœud de cheminement

Classe d'objet	NOEUD_CHEMINEMENT
Définition Extrémités d'un tronçon de cheminement	
Définition NeTEx profil accessibilité	PATH LINK END : cf. supra, définition du CHEMINEMENT
Synonymes	Extrémité d'un tronçon de cheminement, correspondant par exemple à un embranchement, un changement de propriété de circulation <u>important</u> sur le tronçon, un lieu d'accès à un site ou un équipement.
Critères de sélection	Tous les nœuds nécessaires à la construction du graphe de cheminement. Tout point marquant une rupture remarquable sur le cheminement
Primitive graphique	Ponctuel 3D recommandé. Ponctuel 2D possible mais non recommandé. Les recommandations au sujet de la géométrie sont traitées au paragraphe "Saisie des données".
Remarque : Faudra-t-il créer une classe spécifique caractérisant les propriétés de circulation au niveau des nœuds ?:	

Commentaire C. Duquesne : Attention, du point de vue NeTEx certains attributs ne sont pas à proprement parler spécifiques du nœud mais de l'Equipement relié

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idnoeud	identifiant du nœud de cheminement	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = NOD
altitude	altitude du nœud de cheminement	Exprimée en mètre dans le système <u>NGF</u>	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
bandeEveilVigilance	surface contrastée visuellement et tactilement permettant de signaler un danger	liste état	<u>car(2)</u>	
<u>abaisseTrottoir</u>	distance sur laquelle la hauteur de bordure	de trottoir est réduite.	decimal(2)	unité : mètre, résolution : cm Précision centimétrique valeur vide autorisée
<u>abaissePente</u>	inclinaison du trottoir dans le sens de circul	<u>ation</u>	<u>entier</u>	exprimé en pourcentage valeur vide autorisée
hauteurRessaut	hauteur du ressaut au niveau du nœud de d	cheminement	decimal(2)	unité : mètre, résolution : cm Précision centimétrique
<u>bandeInterception</u>	présence d'une bande d'interception	<u>oui / non</u>	<u>booleen</u>	
Proposition D. Trarie	eux : ajouter la présence de chasse roue ain	si que des zones de retou	irnement en	amont et en aval des rampes

Association	Est extrémité de			
Définition	Relation permettant de lier le tronçon de cheminement aux nœuds constituant ses extrémités. Cette relation est matérialisée par les identifiants des nœuds de départ et d'arrivée dans la table TRONCON_CHEMINEMENT			
Cardinalité	NOEUD (1,n) – TRONCON_CHEMINEMENT (2,2) à lire ainsi : un nœud est l'extrémité d'un ou plusieurs tronçons, un tronçon a deux et seulement deux extrémités : le nœud initial (ou nœud de départ) et le nœud final (ou nœud d'arrivée).			
Remarque	La relation entre les TRONCON_CHEMINEMENT et les NOEUD_CHEMINEMENT est portée par les attributs idtroncon, from et to sur la classe TRONCON_CHEMINEMENT.			

Association	Correspond à	
Définition	Relation permettant de lier le nœud de cheminement à l'équipement <u>d'accès ponctuel ou à l'extrémité de l'équipement d'accès linéaire</u> auquel il correspond.	
Cardinalité	NOEUD_CHEMINEMENT (1,2) correspond à EQUIPEMENT_ACCES (0,1)	
	à lire ainsi : un nœud de cheminement correspond à aucun ou un équipement d'accès.	
	Un équipement d'accès correspond à un ou deux nœuds de cheminement.	

<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idnoeud</u>	identifiant du noeud	Codification des ID §4.3	idontifiant	CodeClasse = NOD
<u>idequip</u>	identifiant de l'équipement d'accès	Codification des 1D 34.5	<u>luerilinaril</u>	CodeClasse € {TRA, RAM,
				ESC, EST, etc}

<u>Association</u>	Permet d'accéder à	
<u>Définition</u>	Relation permettant de lier le nœud de cheminement au stationnement PMR auquel il permet d'accéder.	
<u>Cardinalité</u>	NOEUD_CHEMINEMENT (1,1) correspond à EQUIPEMENT_ACCES (1,n)	
	à lire ainsi : un nœud de cheminement permet d'accéder à un ou plusieurs stationnement PMR	
	Un stationnement PMR est accessible par un seul de nœud de cheminement.	

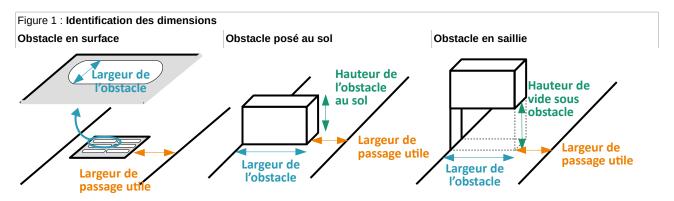
<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idnoeud</u>	identifiant du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = NOD
<u>idstationnement</u>	identifiant du stationnement PMR		identifiant	CodeClasse = STA

4. Obstacle

Classe d'objet	OBSTACLE	
Définition	Élément situé sur le cheminement pouvant gêner voire empêcher la circulation	

Définition NeTEx profil accessibilité	Classe d'objet non prévue dans le profil accessibilité de NeTEx	
Primitive graphique	point	
Commentaire C. Duquesne : Non présent en tant que tel dans NeTEx mais sera décrit par un PathLink spécifique avec les		
informations correspondantes.		

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idobstacle	identifiant de l'obstacle	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = OBS
<u>natureObstacle</u>	nature de l'élément situé dans le passage	Liste nature obstacle	<u>car(2)</u>	
<u>typeObstacle</u>		Liste type obstacle	<u>car(2)</u>	
longueurObstacle			décimal(1)	unité : mètre, résolution : dm
largeurPassageUtile largeur minimum laissée libre au droit de l'obstacle.		, ,	unité : mètre, résolution : cm Précision centimétrique	
largeurObstacle	largeur de l'obstacle en surface (cf figure 1)		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
hauteurObsPoseSol	hauteur entre le sol et <u>le haut de l'obstacle</u> (cf <u>figure 1</u>)		décimal(2)	Précision centimétrique
<u>hauteurSousObs</u>	hauteur entre le sol et <u>le bas de</u> l'élément en l	nauteur (cf <u>figure 1</u>)	décimal(2)	<u>valeur vide autorisée</u>
rappel <mark>Obstacle</mark>	présence d'un élément de rappel de l'obstacle lorsque celui-ci est susceptible de ne pas être détecté ni à la canne ni au pied	Liste rappel obstacle	car(2)	
reperabiliteVisuelle	contraste visuel de l'obstacle par rapport à son environnement		booléen	



Association	Comporte
Définition	Relation permettant de lier le tronçon de cheminement aux obstacles qu'il comporte
Cardinalité	TRONCON_CHEMINEMENT (1,1) comporte OBSTACLE (0,n) à lire ainsi : un TRONCON_CHEMINEMENT comporte éventuellement des OBSTACLES Un OBSTACLE se situe sur un TRONCON_CHEMINEMENT et un seul
Remarque	Cette relation présente en attribut la distance linéaire entre le nœud initial du tronçon et l'obstacle Attention : le sens du tronçon (du nœud initial vers nœud final) n'est pas nécessairement le sens du cheminement.

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idtroncon	identifiant du tronçon	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TRC
idobstacle	identifiant de l'obstacle	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = OBS
distanceRelative	distance linéaire entre le nœud initial du tro l'obstacle	nçon et <u>le centre</u> de	décimal(1)	unité : mètre, résolution : dm

5. Equipement d'accès

Classe d'objet	EQUIPEMENT_ACCES
Définition Cette hyperclasse regroupe les équipements d'accès.	
Définition NeTEx profil accessibilité	Place Equipment / Access Equipment. Profil accessibilité de NeTEx Fr v1,5 – page 31 et détails au § A.3 Access Equipment
Synonymes	

		Cette hyperclasse regroupe les équipements tels que : traversée, rampe <u>d'accès</u> , escalier, escalator, tapis roulant, entrée, porte, passage sélectif, ascenseur, élévateur, etc.
	Critères de sélection	Tous les équipements d'accès empruntés par un tronçon ou correspondant à un nœud de cheminement
	Primitive graphique	Aucune

6. Circulation

Classe d'objet	CIRCULATION
<u>Définition</u>	Ce n'est pas un équipement d'accès mais un cheminement "standard" sur une surface régulière, sans équipement d'accès. Par exemple un cheminement sur un trottoir.
Définition NeTEx profil accessibilité	Rechercher l'équivalent dans NeTEx
<u>Synonymes</u>	circulation "normale" "standard", sur une surface régulière
Regroupement	
Critères de sélection	cheminement sur un trottoir, sur une place.
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon

<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idcirculation</u>	identifiant de la circulation	Codification des ID §4.3	<u>identifiant</u>	CodeClasse = CIR
<u>typesol</u>	revêtement du tronçon : dur ou meuble.	liste typesol	<u>car(2)</u>	
attribut typesol : 1/ C	Classification fortement généralisée par rapp	ort à celle de NeTEx		
2/ A	jouter : roulable ? c'est à dire stable, absend	ce de gravier, gravillon, pa	as de terre ni	d'herbe?
	usure nuisant à la praticabilité du cheminement	liste état	<u>car(2)</u>	
Proposition S. Froment : Type sol : liste de revêtements possibles adaptée de Netex. Etat du revêtement : stabilité et praticabilité				ent : stabilité et praticabilité
<u>couvert</u>	caractéristique de couverture du cheminement	liste couvert	<u>car(2)</u>	
<u>eclairage</u>	nature de l'éclairage	Liste eclairage	<u>car(2)</u>	
<u>transition</u>	type de transition du tronçon	<u>Liste transition</u>	<u>car(2)</u>	
<u>typepassage</u>	type de passage (en surface, aérien, souterrain)	<u>Liste type de passage</u>	<u>car(2)</u>	
<u>largeurPassageUtile</u>	largeur réelle minimale libre de tout obstacle de 2.20m. Cette largeur est exprimée avec		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
<u>bandeGuidage</u>	présence d'une bande de guidage	<u>oui / non</u>	<u>booléen</u>	

7. Traversée

Classe d'objet	TRAVERSEE
Définition	Toute zone balisée permettant aux piétons de franchir à niveau les voies réservées à la circulation routière, cycliste ou de transports en commun.
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 12 page 53
Synonymes	Passage piéton le plus souvent, mais pas uniquement
Regroupement	
Critères de sélection	Passage piéton, Traversée de tramway ou de busway
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon
Remarques	Cette classe d'objet comprend notamment les passages piétons

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idtraversee	identifiant de la traversée	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TRA
marquageSol	marquage au sol du passage piéton	liste état	car(2)	
feuLumineux	présence d'un feu de signalisation lumineuse de type R12, R12pps, R24, R25	oui / non	booléen	
feuSonore	répétiteurs sonores émettant des signaux codés et parlés	liste état	car(2)	

<u>bandeGuidage</u>	présence d'une bande de guidage	<u>oui / non</u>	<u>booléen</u>	
presencellot	présence d'un ilot dans la traversée	<u>oui / non</u>	booléen	

Proposition V.Tranois : ajouter éclairage sur les traversées (comme CIRCULATION ?) (cf. CR GT Accessibilité du 18 mars)

8. Rampe d'accès

Classe d'objet RAMPE Définition Rampe d'accès. Structure en pente permettant de franchir une dénivellation ou un changement de r d'étage.		RAMPE	
		Rampe d'accès. Structure en pente permettant de franchir une dénivellation ou un changement de niveau ou d'étage.	
	Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 15 page 56	
	Critères de sélection	On ne retient que les rampes d'accès fixes, pas les rampes amovibles	
	Primitive graphique Aucune car la géométrie est portée par le tronçon		

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idrampe	identifiant de la rampe	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = RAM
largeurUtile	largeur libre de tout obstacle		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
mainCourante	élément sur lequel on pose la main pour s'appuyer.	liste <u>coté</u>	car(2)	
<u>distPalierRepos</u>	distance maximale entre 2 paliers de repos		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
poidsSupporté	charge supportée par la rampe, en kg		entier	unité : kg valeur vide autorisée
longueur	dimension linéaire de la rampe. Précision c	entimétrique	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
pente	inclinaison maximale sur le parcours de la r	<u>ampe</u>	entier	exprimé en pourcentage

9. Escalier

Classe d'objet	ESCALIER
Définition	Ouvrage permettant de monter ou de descendre, constitué d'une succession de marches.
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 18 et 19 page 57
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idescalier	identifiant de l'escalier	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ESC
mainCourante	élément sur lequel on pose la main pour s'appuyer.	liste <u>coté</u>	car(2)	
mainCouranteConti nue	précise si la main courante est continue ou pas	<u>liste coté</u>	<u>car(2)</u>	
<u>nezRampe</u>	présence de nez de rampe	liste <u>coté</u>	<u>car(2)</u>	
dispositifVigilance	dispositif d'éveil de vigilance en haut de l'escalier	liste <u>état</u>	car(2)	
dispositifMarche	dispositif contrastant sur le nez de chaque marche	liste <u>état</u>	car(2)	
nbMarches	nombre total de marches		entier	
<u>nbVoleeMarches</u>	nombre de volées de marches		<u>entier</u>	

10. Escalator

Classe d'objet	ESCALATOR
Définition	Escalier mécanique
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 24 page 59
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idescalator	identifiant de l'escalator	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = EST

<u>mainCourante</u>	élément sur lequel on pose la main pour s'appuyer.	<u>liste coté</u>	<u>car(2)</u>		
<u>dispositifVigilance</u>	dispositif d'éveil de vigilance	<u>liste état</u>	<u>car(2)</u>		
detecteur	signale une mise en marche par détecteur (ou autre)		booléen		
largeurUtile	largeur libre de tout obstacle		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm	
<u>passageChien</u>	possibilité de passage pour un chien d'aveu	<u>gle</u>	<u>booléen</u>		
Proposition S. Froment : ajouter le sens de l'escalator : montée ou descente, et détailler factuellement passageChien					

11. Tapis roulant

Classe d'objet	TAPIS_ROULANT
Définition	Surface plane animée d'un mouvement de translation, servant à transporter des personnes
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 24 page 59
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idtapis	identifiant du tapis roulant	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = TAP
<u>mainCourante</u>	<u>élément sur lequel on pose la main pour s'appuyer.</u>	<u>liste coté</u>	<u>car(2)</u>	
<u>dispositifVigilance</u>	dispositif d'éveil de vigilance	<u>liste état</u>	<u>car(2)</u>	
detecteur	signale une mise en marche par détecteur	(ou autre)	booléen	
largeurUtile	largeur libre de tout obstacle		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
longueur	longueur du tapis roulant		entier	unité : mètre

12. Ascenseur

Classe d'objet	ASCENSEUR
Définition	
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 25 page 60
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le nœud

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idascenseur	identifiant de l'ascenseur	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ASC
<u>largeurUtile</u>	largeur utile de la porte de l'ascenseur		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
<u>cercleGiratoire</u>	présence d'un cercle giratoire devant la por	<u>te d'accès</u>	<u>Bool</u>	
largeurCabine	dimension la plus petite de la partie utile de	la cabine	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
IongueurCabine	dimension la plus grande de la partie utile d	le la cabine	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
touchesEnRelief	présence de touches en relief pour désigne	<u>r les étages</u>	Bool	
signalSonore	annonce sonore du numéro d'étage sélectionné ou information sonore de prise en compte de la sélection de l'étage		Bool	
<u>miroir</u>	présence d'un miroir		Bool	
<u>eclairage</u>	éclairage de la cabine d'ascenseur, en lux		<u>entier</u>	unité : lux. valeur vide autorisée
voyantAlerte	existence de voyant permettant de signifier une perturbation dans le fonctionnement.	liste voyant ascenseur	car(2)	
annonceEtage	affichage visuel et/ou annonce sonore de l'étage atteint.	liste <u>dispositif</u>	car(2)	
barreAppui	existence d'une barre d'aide au maintien.	liste <u>coté</u>	car(2)	
<u>hauteurBarreAppui</u>	hauteur de la barre d'appui	est égale à 0 s'il n'y a pas de barre d'appui	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm

13. Elévateur

|--|

Définition	Système de franchissement d'une dénivellation muni d'une plate-forme ou d'une nacelle.
Définition NeTEx profil accessibilité	Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 23 page 59
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le noeud

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idelevateur	identifiant de l'élévateur	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ELE
<u>largeurUtile</u>	largeur utile de la porte ou du portillon		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
typePortillon	type de portillon	liste type de porte	<u>car(2)</u>	
typeOuverture	type d'ouverture (manuelle / automatique)	liste type ouverture	<u>car(2)</u>	
largeurPlateforme	dimension la plus petite de la partie utile de la plate-forme		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
IongueurPlateforme	dimension la plus grande de la partie utile de la plate-forme		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
chargeMax	charge maximale admissible		entier	Unité : kg <u>. valeur vide autorisée</u>
accompagnateur	existence d'un agent préposé à l'utilisation de l'élévateur	car(2)		
utilisableAutonomie	possibilité d'utiliser l'élévateur en autonomie sans restriction		booléen	

14. Entrée

Classe d'objet	ENTREE	
Définition	uverture permettant le passage	
Définition NeTEx profil accessibilité	rofil accessibilité de NeTEx Fr v1.5 - §A.3 table 13 page 54	
<u>Sélection</u>	Cette classe contient notamment (pas exclusivement) les entrées de site et les entrées de bâtiments hébergeant un ERP	
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le noeud	

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
identree	identifiant de l'entrée	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ENT
bandeInterception	dispositif de guidage ayant pour fonction d'intercepter un piéton et de le guider vers un point d'intérêt.	liste <u>état</u>	car(2)	
<u>type</u>	type d'entrée	<u>Liste type entrée</u>	<u>car(2)</u>	
plainPied	entrée est de plain-pied		booléen	
L. Saby propose de ressaut : O/N" soit '	supprimer la notion de plain-pied et la re substituer dans les deux classes "entrée" e 'présence ressaut(s) :cm de haut" (en pre que présence et hauteur d'un ressaut sont	et "cheminement ERP" l'a enant le plus haut si plusie	ttribut "plain eurs ressaut)	pied : O/N" soit par "présence
rampe	présence d'une rampe d'accès à l'entrée	Liste Rampe ERP	car(2)	'03' si PlainPied=Oui
rampeSonnette	présence d'une sonnette au droit de la ram	pe à l'entrée	booléen	'non' si PlainPied=Oui
ascenseur	présence d'un ascenseur à l'entrée		booléen	'non' si PlainPied=Oui
escalierNbMarche	nombre de marches de l'escalier à l'entrée	0 si aucune marche	entier	
escalierMainCoura nte	présence d'une main courante sur l'escalier à l'entrée		booléen	'non' si PlainPied=Oui supprimer la notion de plain- pied
reperageEltsVitres	présence de repérage des éléments vitrés	à (ex : vitrophanie)	booléen	
reperabilite	repérabilité de l'entrée dans son environnement en tenant compte de l'architecture, de la signalisation et du contraste visuel.		booléen	
signaletique	présence d'une signalétique spécifique à l'e	entrée	booléen	
largeurPassage	largeur de passage utile de l'entrée		décimal(2)	Unité : mètre, résolution : cm Précision centimétrique
controleAcces	équipement de contrôle d'accès à l'entrée	Liste Contrôle d'accès	car(2)	
typePorte	type de porte à l'entrée	Liste Type porte	car(2)	ou lien avec la classe PORTE qui dispose d'un type de porte (si on garde la classe PORTE)
entreeAccueilVisibl e	visibilité de l'accueil de l'ERP depuis l'entrée		booléen	SG ERP le prévoit mais pas le SG Voirie
eclairage	éclairage de l'entrée en lux		entier	valeur vide autorisée

15. **Porte ?**

C. Chabert et S. Froment posent la question de l'utilité de la classe Porte pour le modèle Voirie en reportant certains attributs sur la classe ENTREE (espace de manœuvre) => demander à Cyril quels attributs doivent être reportés.

S. Froment (suite au test Lorient) : étudier s'il ne convient pas de simplifier la collecte des paramètres des espaces de manœuvre

Classe d'objet	PORTE
Définition	Espace d'entrée dans un lieu, ou espace de séparation ou de transition entre deux espaces. ou : Dispositif de séparation ou de transition entre deux espaces.
Définition NeTEx profil accessibilité	Absent ? du Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le nœud

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idporte	identifiant de la porte	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = POR
typeOuverture	type d'ouverture (manuelle / automatique)	liste type ouverture	car(2)	
typePorte	type de porte	liste type de porte	car(2)	
typePoignée	type de poignée	liste type de poignée	car(2)	
effortOuverture	effort à porter pour actionner la poignée		entier	unité : newton
espaceManœuvre	espace laissé à proximité immédiate de la porte pour la manœuvrer correctement. Un espace de manœuvre se matérialise par un rectangle situé à la base de la porte.	liste position espace	car(2)	
largeurUtile	largeur réelle minimale, libre de tout obstac	le	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
largeurManœuvre	plus petite dimension de l'espace de manœ	uvre	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
longueurManœuvre	plus grande dimension de l'espace de man	œuvre	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm

Proposition C. Chabert: Plutot le type d'action pour l'ouverture d'une porte manuelle: tirer, pousser

et le sens latéral d'ouverture, gauche ou droit pour une porte automatique

Le sens horaire d'un tourniquet

contrasteVisuel seulement si la porte est vitrée

Proposition CAPB : traitement différent de l'espace de manœuvre de porte amont ET aval avec trois attributs : 1/ Type de l'espace de manœuvre : tirant, poussant, latéral, absence 2/ Largeur de l'espace de manœuvre 3/ Longueur de l'espace de manœuvre

Proposition M .Torterotot : que ces attributs soient en attributs complémentaires.

16. Passage sélectif

Classe d'objet	ASSAGE_SELECTIF		
Définition	Dispositif permettant le passage des PMR, mais dissuadant celui des cycles et des engins motorisés		
Définition NeTEx profil accessibilité	Absent du Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5		
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le noeud		

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idpasselectif	identifiant du passage sélectif	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = PSE
largeurUtile	largeur libre de tout obstacle		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
profondeur	profondeur du passage utile		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
contrasteVisuel	repérage visuel du dispositif		booléen	

Aide à l'identification des dimensions

Cas 1	Cas 2
Cas 1	Cas 2



17. Quai

Classe d'objet	QUAI
Définition	Équipement d'un mode de transport permettant un accès au véhicule
Définition NeTEx profil accessibilité	Absent du <u>Profil accessibilité de NeTEx Fr v1.5</u> à rechercher dans les autres profils NeTEx : NF_Profil NeTEx pour les arrêts(F) – v2.1 ou NF_Profil NeTEx pour les réseaux(F) – v2.1
Primitive graphique	Aucune car la géométrie est portée par le tronçon

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idquai	identifiant du quai	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = QUA
hauteur	hauteur du quai par rapport à la <u>plateforme</u>		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
largeurPassage	largeur minimale de passage entre le bord voyageur.	du quai et l'abri	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
dispositifPorte	dispositif comprenant la dalle contrastée et le dispositif de bande d'interception permettant d'identifier la porte avant. Le dispositif de bande d'interception est conseillé dans le cas où il n'y a pas de dispositif sonore au point d'arrêt (NF P98- 352)	liste dispositif	car(2)	
zoneSecurite	signalisation de la zone en bordure de quai sur laquelle les usagers ne doivent pas séjourner	liste dispositif	car(2)	
diamètreZoneMan œuvre	zone de manœuvre des usagers en fauteuil roulant d'au minimum 1,50 m de diamètre, une fois la palette ou la plate-forme élévatrice déployée		décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
pente	inclinaison du terrain la plus défavorable dans le sens de circulatior (nœud de départ vers nœud d'arrivée)		entier	exprimé en pourcentage
devers	inclinaison du terrain la plus défavorable, po de la circulation (nœud de départ vers nœu	•	entier	exprimé en pourcentage

Les attributs pente et devers sont-ils utiles ici puisque déjà portés par le tronçon ?

18. Stationnement PMR

Classe d'objet	STATIONNEMENT_PMR	
<u>Définition</u>	Place de stationnement de véhicule, réservée aux personnes à mobilité réduite	
Définition NeTEx profil accessibilité	<u>à rechercher</u>	
Regroupement	aucun. Un objet Stationnement PMR correspond à une place de stationnement et une seule	
Critères de sélection	res de sélection Uniquement les stationnements PMR	
Primitive graphique	ponctuelle, en prenant le centre du stationnement comme point de référence.	
Commentaire C. Duquesne : Est-ce en ouvrage ou sur voirie ou les deux ? Notez la finalisation en cours d'un profil NeTEx Parking (qui peut bien sûr faire usage du Profil NeTEx Accessibilité)		

<u>Attribut</u>	<u>Définition</u>	<u>Occurrences</u>	<u>Type</u>	Contraintes sur l'attribut
<u>idstationnement</u>	identifiant du stationnement PMR	Codification des ID §4.3	<u>identifiant</u>	CodeClasse = STA
<u>numeroStat</u>	numéro du stationnement		<u>texte</u>	valeur vide autorisée
largeurStat	largeur du stationnement		décimal(2)	unité : mètre résolution : cm

<u>IongueurStat</u>	longueur du stationnement	décimal(2)	unité : mètre, résolution : cm
<u>largeurAbaissTrott</u>	largeur de l'abaissé de trottoir	décimal(2)	<u>valeur vide autorisée</u>
<u>bandLatSecurite</u>	présence d'une bande latérale sécurisée : espace permettant au conducteur utilisateur de fauteuil roulant ou d'un déambulateur de rejoindre le cheminement piéton devoir circuler sur la chaussée	<u>booléen</u>	
<u>signalPMR</u>	présence de signalisation indiquant la spécificité du stationnement	<u>booléen</u>	
<u>marquageSol</u>	présence d'un marquage au sol attribut non prioritaire dans modèle partenariat 2018-2019	<u>booléen</u>	
<u>pente</u>	inclinaison du terrain dans le sens longitudinal du stationnement attribut absent du modèle partenariat 2018-2019	<u>entier</u>	exprimé en pourcentage
<u>devers</u>	inclinaison du terrain dans le sens latéral du stationnement perpendiculaire au sens de la circulation piétonne (dans 2018-2019)	<u>entier</u>	exprimé en pourcentage

Lyon Métropole ajoute : adresse du stationnement. La Roche / yon ajoute nom de la voie

Remarque : l'accès du graphe de cheminement à la place de stationnement (et réciproquement) est défini par la relation : NOEUD_CHEMINEMENT permet d'accéder à STATIONNEMENT_PMR.

19. ERP

Classe d'objet	ERP		
Définition	Établissement recevant du public		
Définition NeTEx profil accessibilité			
Synonymes			
Regroupement			
Critères de sélection	On retient les établissements recevant du public mais pas les installations ouvertes au public		
Primitive graphique	Surfacique		
Commentaire C. Duquesne : est décrit dans le Profil NeTEx Réseau (POI) et peut utiliser le Profil Accessibilité			

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idERP	identifiant de l'ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ERP
nom	nom de l'ERP		texte	
adresse	adresse postale principale de l'ERP		texte	
codePostal	code postal de l'adresse de l'ERP		car(5)	
insee	code INSEE de la Commune de l'ERP		car(5)	
telephone	numéro de téléphone de l'ERP		car(15)	
siteweb	site internet de l'ERP		url	
siret	code SIRET de l'ERP		car(14)	
erpCategorie	les catégories sont déterminées en fonction de la capacité d'accueil du bâtiment, y compris les salariés (sauf pour la 5e catégorie).	Liste <u>Catégorie ERP</u>	car(2)	
егрТуре	les ERP sont classés par type (symbolisé par une lettre), en fonction de leur activité ou la nature de leur exploitation.	Liste Type ERP	car(2)	
erpActivite	activité de l'ERP (pour communication au public)	< En attente d'une nome définie par le GT CNIG E		<u>valeur vide autorisée</u>
latitude	latitude exprimée dans le système global W	GS84, ex : 48.8092	decimal(4)	
longitude	longitude exprimée dans le système global	WGS84, ex : 2.5632	decimal(4)	
dateMisAJour	date de la dernière mise à jour des données	s de l'ERP	date	
sourceMisAJour	organisme qui a opéré la mise à jour des do	onnées de l'ERP	texte	
stationnementERP	présence de stationnement ouvert au public	au sein de l'ERP	booléen	
stationnementPMR	nombre de stationnements ouverts au publi au sein de l'ERP	c et réservé aux PMR	entier	
accueilPersonnel	présence de personnel d'accueil	Liste Personnel ERP	car(2)	
accueilBIM	présence d'une BIM – boucle à induction magnétique		booléen	
accueilBIMPortative	présence d'une BIM portative – boucle à induction magnétique		booléen	
accueilLSF	présence d'un dispositif de communication en LSF		booléen	
accueilST	présence d'un dispositif de communication	par sous-titrage	booléen	

accueilAideAudition	présence d'une autre aide à l'audition ou la communication	booléen	
accueilPrestations	prestation délivrée par l'ERP	texte	
sanitairesERP	présence de sanitaires ouverts au public au sein de l'ERP	booléen	
sanitairesAdaptes	nombre de sanitaires adaptés et ouverts au public au sein de l'ERP	entier	

20. Cheminement_ERP

Classe d'objet	CHEMINEMENT_INTRA_ERP
Définition	Cheminement piéton à l'intérieur d'un ERP, dont le point de départ est une entrée ou une place de stationnement PMR, et le point d'arrivée est une entrée ou l'accueil de l'ERP.
Définition NeTEx profil accessibilité	Non présent dans NeTEx
Synonymes	
Regroupement	
Critères de sélection	On sélectionne en particulier le cheminement identifié comme "le plus pratique / le plus facile d'accès". Il peut y avoir plusieurs cheminements : pour un type de handicap, ou pour différents types de handicap.
Remarque	On ne crée par d'objet "Cheminement_ERP" lorsque l'accueil est juste derrière l'entrée.
Primitive graphique	aucune. Contrairement à la partie "Voirie", il s'agit d'un cheminement "logique" non porté par des tronçons géométriques
Commentaire C. Duque	esne : Pourquoi ne pas juste généraliser le Cheminement comme le fait NeTEx ?

Attribut	Définition	Occurrences	Туре	Contraintes sur l'attribut
idChem Intra ERP	identifiant du cheminement intra ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = CIE
departChemStat	le départ du cheminement est une place de	stationnement PMR	booléen	
arriveeChemAcc	l'arrivée du cheminement est l'accueil		booléen	
idEntreeDep	identifiant de l'entrée point de départ du cheminement	IdEntree Codification des ID §4.3	identifiant	est vide si départChemStat=Oui
idEntreeArr	identifiant de l'entrée point d'arrivée du cheminement	IdEntree Codification des ID §4.3	identifiant	est vide si arrivéeChemAcc=Oui
plainPied	le cheminement est de plain-pied		booléen	
	substituer dans les deux classes "entrée" et présence ressaut(s) :cm de haut" (en prer			ied : O/N" soit par "présence
rampe	présence d'une rampe sur le cheminement	Liste Rampe ERP	car(2)	'99' si plainPied=Oui
rampeSonnette	présence d'une sonnette au droit de la ramp	oe sur le cheminement	booléen	'non' si plainPied=Oui
ascenseur	présence d'un ascenseur sur le chemineme	ent	booléen	'non' si plainPied=Oui
escalierNbMarche	nombre de marches d'escalier sur le chemi	nement	entier	<mark>0 si plainPied=Oui</mark>
escalierMainCouran te	présence d'une main courante sur l'escalier sur le cheminement		booléen	'non' si plainPied=Oui supprimer la notion de plain- pied
exterieur	cheminement en extérieur		booléen	
penteCourte	pourcentage <u>le plus défavorable</u> d'une pente de longueur inférieure à 50cm de longueur sur le cheminement.		décimal(1)	
penteMoyenne	pourcentage le plus défavorable d'une pente de longueur comprise entre 50cm et 2m sur le cheminement.		décimal(1)	Unité : % Résolution 0,1%
penteLongue	pourcentage <u>le plus défavorable</u> d'une pent supérieure à 2m sur le cheminement.	e de longueur	décimal(1)	?? plutôt unité "entier" par cohérence avec la partie voirie ?
devers	dévers le plus défavorable sur le cheminem terrain, perpendiculaire au sens de la circula vers nœud d'arrivée)		entier	Unité : %
revetement	caractéristique du revêtement de sol du liste <u>typesol</u>		car(2)	
reperageEltsVitres	présence de repérage des éléments vitrés sur le cheminement (ex : vitrophanie)		booléen	
sysGuidVisuel	présence d'un système de guidage visuel sur le cheminement (signalétique, contraste visuel des cheminements,)		booléen	
sysGuidTactile	présence d'un système de guidage tactile sur le cheminement (bande de guidage, guidage naturel)		booléen	
sysGuidSonore	présence d'un système de guidage sonore (balise numérique,)	sur le cheminement	booléen	

Standard CNIG ACCESSIBILITÉ version projet

largeurMini	largeur minimale sur <u>L'</u> ensemble du cheminement	décimal(2)	Unité : mètre, résolution : cm	
			Précision centimétrique	

Association	Chemine dans
Définition	Relation permettant de lier le cheminement intérieur à l'ERP
Cardinalité	CHEMINEMENT_INTRA_ERP (0,n) chemine dans ERP (1,1) A lire ainsi : le cheminement intérieur chemine au sein d'un ERP un ERP peut avoir des cheminements intérieurs

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idChem Intra ERP	identifiant du cheminement intra ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = CIE
idERP	identifiant de l'ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ERP

Association	Est entrée de
Définition	Relation permettant d'associer les ENTREE aux ERP
Cardinalité	ENTREE (1,n) est entrée de ERP (1,m) A lire ainsi : une entrée d'ERP est l'entrée d'au moins un ERP ; et un ERP peut avoir plusieurs entrées

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut
idEntree	identifiant de l'entrée	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ENT
idERP	identifiant de l'ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ERP

Association	part de / arrive à
Définition	Relation permettant de définir une ENTREE comme entrée de départ ou d'arrivée d'un CHEMINEMENT_INTRA_ERP
Cardinalité	CHEMINEMENT_INTRA_ERP (1,n) part de ENTREE (0,1) A lire ainsi : un cheminement part de au plus une entrée, et une entrée est le départ d'au moins un cheminement CHEMINEMENT_INTRA_ERP (1,n) arrive à ENTREE (0,1) A lire ainsi : un cheminement arrive à au plus une entrée, et une entrée est l'arrivée d'au moins un cheminement

Attribut	Définition	Occurrences	Type	Contraintes sur l'attribut	
idChem Intra ERP	identifiant du cheminement intra ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = CIE	
idEntreeDep	identifiant de l'entrée de l'ERP, point de départ du cheminement intra-ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	CodeClasse = ENT l'une des deux valeurs peut être	
idEntreeArr	identifiant de l'entrée de l'ERP, point d'arrivée du cheminement intra ERP	Codification des ID §4.3	identifiant	vide	
Voir si on conserve cette information. Et si oui : en attributs de CHEMINEMENT_INTRA_ERP, ou dans cette relation					

3.4 Description des types énumérés

Pour tous les types énumérés :

- le code 00 est retenu pour exprimer : « inconnu, non renseigné, ou information non disponible »
- le code 99 est retenu pour exprimer "sans objet".

Type énuméré : type de tronçon - attribut de : TRONCON_CHEMINEMENT LISTE A REVOIR (*) ?						
Code	Libelle	Code	Libelle	Code	Libelle	
01	Ascenseur <mark>(*)</mark>	02	Escalator (*)	03	Monte-charge / monte personne (*)	
04	Tapis roulant (*)	05	Rampe <mark>(*)</mark>	06	Escalier <mark>(*)</mark>	
07	Série d'escaliers (*)	08	Navette	09	Passage piéton <mark>(*)</mark>	
10	Barrière <mark>??</mark>	11	Passage étroit	12	Hall	
13	Couloir	14	Espace confiné	15	Gestion de queue	
16	Espace ouvert	17	Trottoir	18	Chemin piéton	
19	Passage (*)					

(*) redondant avec les équipement d'accès

Type énuméré : statut de la voie - attribut de : TRONCON_CHEMINEMENT					
Code	Libelle	Code	Libelle		
01	Voie classique (rue, avenue, boulevard)	04	Rue piétonne - aire piétonne		
02	Zone 30	05	Voie verte		
03	Zone de rencontre	06	Autre type de voie inscrit au schéma directeur de la voirie		

Type énuméré : typesol - attribut de : CIRCULATION et CHEMINEMENT_ERP				
Code	Libelle			
01	Non meuble			
02	Meuble par temps humide			
03	Constamment meuble			
Proposition CAPB & Rueil : valeurs NeTEx				
Proposition CAPB: ajout: Glissant – Réfléchissant – Irrégulier				

Type énu	méré : Dégradation r	evêtement état- liste de valeurs utilisées par les attributs de : NOEUD, CIRCULATION et TRAVERSEE		
Code	Libelle			
01	Bon état			
02	Dégradation sans gravité			
03	Dégradation entraînant une difficulté d'usage ou d'inconfort			
04	Dégradation entraînant un problème de sécurité immédiat			
05	Absence	remarque : il s'agit d'une absence de revêtement, de bande d'éveil et de vigilance, etc.		

Type énu	Type énuméré : couvert - attribut de : <u>CIRCULATION</u>				
Code	Libelle				
01	Intérieur				
02	Extérieur couvert				
03	Extérieur non couvert				

Type énu	Type énuméré : eclairage - attribut de : CIRCULATION				
Code	Libelle				
01	Bien éclairé				
02	Peu éclairé				
03	Non éclairé				

Type énuméré : **transition** - attribut de : <u>CIRCULATION</u>

Type énu	Type énuméré : type de passage - attribut de : <u>CIRCULATION</u>					
Code	Libelle					
01	en surface					
02	couloir					
03	pont ou passerelle					
04	passage souterrain					
05	tunnel <mark>n'est-ce pas redondant avec passage souterrain ?</mark>					

Type énu	Type énuméré : type obstacle - attribut de : OBSTACLE						
Code	Libelle	Code	Libelle	Code	Libelle		
01	ressaut	02	grille	03	avaloir		
04	poteau	05	potelet	06	boîte aux lettres		
07	mobilier urbain	08	végétation	<u>09</u>	traversée de piste cyclable		
<u>10</u>	surface irrégulière	<u>98</u>	<u>autre</u>				

Type énu	Type énuméré : nature obstacle - attribut de : <u>OBSTACLE</u>					
Code	Libelle					
01	Obstacle en surface					
02	Obstacle posé au sol					
03	Obstacle en saillie					

Type énu	Type énuméré : rappel obstacle - attribut de : OBSTACLE					
Code	Libelle					
01	Élément bas					
02	Surépaisseur					
03	Absence de rappel au sol					

Type énu	Type énuméré : coté - attribut de : <u>RAMPE</u> , <u>ASCENSEUR</u>					
Code	Libelle					
01	Aucun					
02	Un coté					
03	Deux cotés					

Type énu	Type énuméré : dispositif - attribut de : QUAI, ASCENSEUR					
Code	Libelle	Code	Libelle			
01	Aucun	05	Visuel et tactile			
02	Visuel	06	Visuel et sonore			
03	Tactile	07	Tactile et sonore			
04	Sonore	08	Visuel et tactile et sonore			

Type énuméré : voyant ascenseur - attribut de : <u>ASCENSEUR</u>	
Code	Libelle
01	Aucun
02	Voyant demande secours enregistrée (vert)
03	Voyant demande secours en transmission (jaune)
04	Les deux

Type énuméré : temporalité - attribut de : ELEVATEUR		
Type chamber . temporante attribut de . LEEVATEON		
Cod	le Libelle	

01	Permanent
02	Temporaire
03	Jamais

Type énu	Type énuméré : type ouverture - attribut de : <u>PORTE</u>		
Code	Libelle		
01	manuelle		
02	automatique		
03	Proposition Rueil : ouverture assistée (proposition M. Torterotot : ouverture assistée mécaniquement)		

Type énuméré : type de porte - attribut de : <u>PORTE</u> , <u>ELEVATEUR</u>				
Code	Libelle	Code	Libelle	
01	Porte normale	05	Portail	
02	Porte coulissante	06	Porte tambour	
03	Tourniquet	07	Porte battante (ouverture dans les deux sens)	
04	Portillon			

Type énuméré : type de poignée - attribut de : PORTE				
Code	de Libelle Code Libelle		Libelle	
01	Béquille	05	Levier de fenêtre	
02	Bouton	06	Bâton maréchal (ajout sur proposition CAPB)	
03	Poignée palière	07	sans objet	
04	Poignée de tirage			

	Type énuméré : position espace - attribut de : <u>PORTE</u>		
Code	Libelle		
01	Absence		
02	amont		
03	Aval		
04	Amont et aval		

Type énu	Type énuméré : Catégorie ERP - attribut de : ERP			
Code	Libelle	Code	Libelle	
01	Catégorie 1	04	Catégorie 4	
02	Catégorie 2	05	Catégorie 5	
03	Catégorie 3			

Type énu	Type énuméré : Type ERP - attribut de : <u>ERP</u>						
Code	Libelle	Code	Libelle	Code	Libelle	Code	Libelle
J	J	Р	Р	V	V	SG	SG
L	L	R	R	W	W	PS	PS
М	M	S	S	Х	Х	GA	GA
N	N	Т	Т	Y	Υ	OA	OA
0	0	U	U	PA	PA	REF	REF

Type énuméré : Personnel ERP - attribut de : <u>ERP</u>		
Code	Libelle	
01	Personnel formé à l'accueil des publics spécifiques	
02	Personnel non-formé à l'accueil des publics spécifiques	
03	Absence de personnel	

Type énu	Type énuméré : Type Entrée - attribut de : ENTREE		
Code	Libelle		
01	Entrée principale de bâtiment		
02	Entrée secondaire de bâtiment		
03	Entrée de site		

Type énu	Type énuméré : Rampe ERP - attribut de : ENTREE et CHEMINEMENT_ERP		
Code	Libelle		
01	Fixe		
02	Amovible		
03	Absence		

Type énu	Type énuméré : Contrôle d'accès - attribut de : ENTREE		
Code	Libelle		
01	Bouton d'appel		
02	Interphone		
03	Visiophone		
04	Absence		

Type énu	Type énuméré : Type porte - attribut de : <u>ENTREE</u>		
Code	Libelle		
01	Porte coulissante		
02	Tourniquet		
03	Portillon		
04	Portail		
05	Porte tambour		
06	Porte battante		

Type énuméré : Personnel ERP - attribut de : <u>ERP</u>				
Code	Libelle			
01	Personnel formé à l'accueil des publics spécifiques			
02	Personnel non-formé à l'accueil des publics spécifiques			
03	Absence de personnel			

Type énuméré : Lieu ERP - attribut de : CHEMINEMENT_ERP				
Code	Libelle			
01	Entrée site			
02	Stationnement			
03	Entrée bâtiment			
04	Accueil			
05	Sanitaire			

4 Recommandations pour les données d'accessibilité

Emprise territoriale Les lots de données sont constitués à l'échelle de la commune. Les objets sont également identifiés (cf. infra) à la même échelle.

4.1 Saisie des données

géométriques

Dimensions Les tronçons de cheminement peuvent être levés en deux dimensions (2D) (x,y) ou en trois dimensions (3D) (x,y,z).

> Il est recommandé que les tronçons de cheminement soient levés en 3D, ou issus d'un graphe en 3D (cf. ci-dessous PCRS)

> Il est recommandé que les nœuds de cheminement soient systématiquement levés en 3D, ou issus d'un graphe en 3D (cf. ci-dessous PCRS)

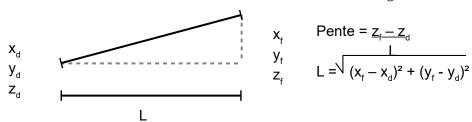
Partage de la géométrie avec le **PCRS**

Avec la précision des reliefs de la voirie, le référentiel plan corps de rue simplifié (PCRS) constitue le socle de la structuration d'un plan à très grande échelle.

Afin d'exploiter au maximum les référentiels existants et de limiter les coûts de levés topographiques, les informations géographiques nécessaires à l'accessibilité de la chaîne de déplacement doivent s'appuyer sur le PCRS dans tous les territoires où il est disponible sous forme vectorielle ou image.

Lorsque les tronçons sont saisis en 2D et les nœuds en 3D, les pentes seront systématiquement calculées à partir de la géométrie du tronçon et des nœuds d'extrémité.

Lorsque les tronçons sont saisis en 3D, on veillera à ce que les valeurs de pente collectées sur le terrain soient conformes aux valeurs issues de la géométrie.



Cohérence topologique

Pour permettre le calcul d'itinéraire :

- un tronçon de cheminement doit commencer sur un nœud et se finir sur un nœud de cheminement
- les tronçons de cheminement doivent être parfaitement connectés entre eux au niveau des nœuds de cheminement.

Sens des tronçons de Le tronçon de cheminement est un objet implicitement orienté de son nœud initial cheminement (ou amont) vers son nœud final (ou aval), tel qu'il a été numérisé.

Cette orientation est sans conséquence sur l'orientation du sens de cheminement pour un itinéraire donné.

Un tronçon de cheminement est empruntable dans le sens direct (du nœud initial vers le nœud final) et dans le sens direct, sauf mention explicite portée par les attributs du tronçon de cheminement. (exemple : attribut "sens" de la classe Escalator), éventuellement d'autres exemples...

23/04/21 39

4.2 Qualité des données

Référence normative

La référence normative internationale est la <u>norme ISO 19157</u> sur la qualité des données géographiques.

La norme se décline au niveau national dans :

- les travaux du groupe de travail CNIG sur la qualité des données géographiques
- la série de fiches Cerema : <u>Qualifier les données géographiques Un décryptage</u> de la norme ISO 19157
- le <u>registre national des mesures pour la qualification des données géographiques.</u>

Principes de qualité visés

Les objectifs majeurs de qualité des informations géographiques nécessaires à l'accessibilité de la chaîne de déplacement reposent sur :

- la qualité géométrique des données
- leur qualité topologique afin de permettre des calculs d'itinéraires pertinents
- leur qualité descriptive afin que l'accessibilité de la chaîne de déplacement puisse être décrite avec les meilleures informations possibles, y compris (dans les versions ultérieures) suivant différents types de handicap
- la conformité au modèle de données et au catalogue d'objets du présent standard
- la disponibilité rapide des données et leur actualisation aussi fréquente que possible, y compris sous une forme collaborative
- l'interopérabilité avec le profil accessibilité de la norme européenne NeTEx pour que les lots de données soient interopérables avec les données relatives aux transports et à la mobilité.

Précision géométrique

La précision géométrique est une indication de la « justesse » de la position des objets dans l'espace à trois dimensions.

La précision géométrique visée est de l'ordre du décimètre.

Cohérence logique

Le degré de précision géométrique décrit ci-dessus doit surtout être accompagné d'une parfaite qualité topologique (connexions tronçon-nœud) afin le calcul d'itinéraire soit rendu possible et exacte, puisqu'il s'agit du principal usage visé. Il est donc essentiel que les données soient exemptes de toute forme d'erreur topologique. Cela suppose notamment une grande rigueur dans la description des relations entre les nœuds et les tronçons de cheminement d'une part et les points d'intérêts et les nœuds d'autre part.

Exhaustivité

L'exhaustivité est la présence ou l'absence d'objets, d'attributs ou de relations. D'une manière générale on s'attend à trouver dans les lots de données la description de l'ensemble des cheminements, équipements, et tout objet décrit dans le présent standard.

Les métadonnées doivent expressément indiquer lorsqu'une classe d'objet n'est pas décrite. Par exemple : "les poteaux d'information ne font pas partie des données décrites dans ce jeu de données."

Précision sémantique

Pour la bonne calculabilité des itinéraires de cheminement, il faut veiller à ce que les identifiants des objets communs à plusieurs tables (tronçons de cheminement, nœuds, sites...) restent invariants pour un même jeu de donnée et conformes à la règle de nommage (cf. règles d'organisation et de codification)

Ceci n'empêche pas, par ailleurs, la collectivité de conserver le lien avec son propre système d'informations en conservant si besoin les identifiants de ces mêmes objets dans son propre système.

Au delà des identifiants d'objets, on s'attend à trouver dans les lots de données des objets présents dans les bonnes classes d'objets (on évite les confusion de

classe) et des valeurs d'attributs exactes (sans confusion de valeurs).

Qualité temporelle

Ce critère de qualité est sans objet pour des lots de données ne contenant pas d'informations temporelles, par opposition par exemple aux informations sur les horaires des transports.

Cependant, les métadonnées doivent indiquer s'il existe des différences de description de telle ou telle classe d'objets, par exemple avec des levées de dates différentes, et elles doivent indiquer les dates d'actualisation des données.

4.3 Règles d'organisation et de codification

Système d'encodage des caractères Le système d'encodage doit préférentiellement utiliser le jeu de caractères UTF-8, dans tous les cas, il doit être précisé dans les métadonnées.

Codification des **IDENTIFIANTS**

Les identifiants sont des chaînes de caractères conformes au profil « Eléments communs (fr. §6.3.1) » de NeTEx, dans lequel la codification retenue est :

[CODESPACE]:[CodeClasse]:[IdentifiantTechnique]:LOC

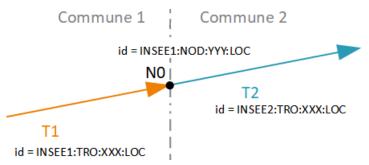
- [CODESPACE] correspond au code INSEE de la commune ;
- [CodeClasse] renseigne la classe d'objet concernée. Par exemple : TRC pour tronçon de cheminement, NOD pour nœud, etc. selon les informations fournies dans le catalogue d'objet (§3.3);
- [IdentifiantTechnique] correspond à l'identifiant unique de l'objet dans la base de données source de la collectivité;
- Le suffixe LOC est obligatoire. Il indique qu'il s'agit de données locales.

Exemple de codification d'indentifiants La commune d'Ancenis a le code INSEE : 44003. Elle décrit son stationnement (CodeClasse: STA) numéro 552 avec l'identifiant unique PARK00552 dans sa base de données de gestion des stationnements. Elle peut lors le décrire suivant le présent standard de données avec l'identifiant : 44003:STA:PARK00552:LOC

Elle pourrait également renuméroter ses objets à cette occasion (par exemple 7821654 pour ce stationnement): 44003:STA:7821654:LOC, à condition de bien conserver la correspondance entre l'ancien identifiant : PARK00552 et le nouvel identifiant: 7821654

Remarque:

Le CODESPACE étant défini par le code INSEE de la commune, cela implique que tout tronçon de cheminement soit découpé à l'endroit de la limite de commune, avec un nœud identifié arbitrairement dans l'un ou l'autre des deux communes.



attributs de type DATE

Codification des Le format de date correspond à la norme ISO 8601 dont le format de base est

23/04/21 41 AAAAMMJJ et le format étendu est : AAAA-MM-JJ

On utilisera le format de base : AAAAMMJJ codé sur 8 caractères

Exemple: 20041103

Codification des attributs de type "liste" Pour les attributs de type "listes de valeurs énumérées" :

- le code 00 exprime : « inconnu, non renseigné, ou information non disponible »

- le code 99 exprime "sans objet".

Attributs de type chaîne de caractères

Seuls sont admis les minuscules sans accent (a-z) et majuscules sans accent (A-Z) le trait d'union (-) le souligné (_) et le point (.). La ponctuation (, ; ! ?), les signes, les caractères spéciaux (& % \$...) et les quotes (" et ') ne sont pas autorisées.

Attributs supplémentaires optionnels

Des attributs peuvent être ajoutés à la structure proposée, à condition qu'ils soient clairement spécifiés (nom de l'attribut, type, valeurs permises...) et ne se montrent pas redondants ni incohérents avec la structure existante.

Ces attributs portent le préfixe LIB_ (cf. § Implémentations complémentaires)

Constitution du jeu de données

Règles de dénomination des fichiers

5. Métadonnées

5.1 Généralités

Chaque jeu de données doit obligatoirement être accompagné de ses métadonnées conformes INSPIRE et NeTEx afin de mettre en évidence les informations essentielles contenues, et ainsi permettre le calcul d'itinéraire d'accessibilité et la réutilisation des données.

Références Ces consignes facilitent le catalogage des données et leur « moissonnage » par des outils dédiés. Elles s'appuient sur :

- le « Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE » v1.1.1 juillet 2014
- le « Guide Identificateurs de Ressource Uniques » v1.0.1 de février 2016
- le guide technique européen pour l'implémentation des métadonnées de données et de services INSPIRE
- NeTEx éléments communs v2.2 vf §7 "Entêtes NeTEx"

Périmètre INSPIRE Les données du cheminement d'accessibilité ne sont pas référencées par INSPIRE

Consignes de nommage du Le fichier de métadonnées est nommé :

fichier fr-<SIREN>-accessibilite<date>.xml

(recommandation) L'identificateur de la métadonnée, pour les données du cheminement d'accessibilité est constitué de deux blocs :

- bloc identifiant l'établissement public en charge de l'élaboration du scot : fr-<SIREN>
- bloc identifiant la donnée : -accessibilite<date>

<date> est de la forme AAAAMMJJ

Exemple Le nom du fichier de métadonnées du cheminement d'accessibilité de l'AO portant le numéro SIREN

422270515 publiées le 22 avril 2021, prend la forme : fr-422270515-accessibilite20210422.xml

5.2 Consignes de nommage du fichier

Consignes de nommage du Le fichier de métadonnées est nommé : fr-<SIREN>-accessibilite<date>.xml

fichier L'identificateur de la métadonnée pour les données du cheminement d'accessibilité est constitué de (recommandation) deux blocs :

- bloc identifiant l'établissement public en charge de l'élaboration du scot : fr-<SIREN>

Exemple Le nom du fichier de métadonnées du cheminement d'accessibilité de l'AO portant le numéro SIREN 422270515 publiées le 22 avril 2021, prend la forme : fr-422270515-accessibilite20210422.xml

5.3 Identification des données

Intitulé de la ressource L'intitulé contient le titre de la donnée avec une indication de la zone géographique. Il ne contient pas (obligatoire) de millésime.

(congaton o) as immediate

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/citation/*/title

Exemple Données du cheminement d'accessibilité de l'autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération de

Bordeaux

Résumé de la ressource Le résumé doit décrire la ressource de façon compréhensible avec une définition commune et une

(obligatoire) indication géographique

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/abstract

Exemple Données du cheminement d'accessibilité de l'autorité organisatrice de la mobilité de l'agglomération de

Bordeaux. Ce lot est constitué conformément aux prescriptions du standard CNIG Accessibilité et

fourni au format NeTEx. (etc.)

Type de la ressource Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : dataset.

(obligatoire) Certaines interfaces de saisie proposent « jeu de données ».

Xpath ISO 19115 hierarchyLevel

Exemple dataset

Localisateur de la Le localisateur est un lien vers un site permettant de décrire plus finement la ressource mais pouvant

ressource également permettre le téléchargement ou l'accès aux données ressources.

(obligatoire) Le localisateur est de préférence une URL (résolvable).

Il peut y avoir plusieurs liens mais au moins un des liens doit être un accès public.

Xpath ISO 19115 transferOptions/*/onLine/*/linkage/URL

Exemple de localisateur

http://cnig.gouv.fr/?page id=18058

décrivant la ressource

(page du site du CNIG contenant le lien vers le standard CNIG Accessibilité)

Exemples de service de

téléchargement

Service de téléchargement de transport.data.gouv :

https://transport.data.gouv.fr/datasets/fr-422270515-accessibilite20210422.xml

Exemple de service de

visualisation

Service de visualisation de transport.data.gouv : https://transport.data.gouv.fr/.../wms/v?request=GetCapabilities

Identificateur de ressource L'identificateur de ressource unique identifie la ressource elle-même (série de données ou service)

unique IRU (obligatoire)

Xpath ISO 19115

identificationInfo[1]/*/citation/*/identifier/*/code

Exigence

L'IRU doit être conforme aux guides CNIG relatifs à la saisie des éléments de métadonnées INSPIRE :

- « Guide de saisie des éléments de métadonnées INSPIRE »

- « Guide Identificateurs de Ressource Uniques »

Remarque

Le champ IRU est "répétable" : il est possible de renseigner plusieurs IRU dans une fiche de

métadonnées.

FileIdentifier Le champ fileIdentifier est utilisé par tous les catalogues de métadonnées (en particulier par le (recommandé) Géocatalogue) comme identifiant de la fiche de métadonnées et est donc requis pour que la

métadonnée soit déposée in fine sur le Géocatalogue.

Il doit être unique quelque-soit l'outil utilisé pour produire la fiche de métadonnées et peut prendre l'une

des deux formes suivantes

- identique aux règles de nommage du fichier de métadonnées (sans l'extension .xml)

- UUID aléatoirement généré par certaines plate-formes

Remarque

L'IRU est un champ de métadonnées prescrit par Inspire, il identifie la ressource elle-même (série de

données ou service).

fileIdentifier

Le fileIdentifier est un champ technique imposé par l'utilisation du protocole CSW, il identifie la fiche de

métadonnées dans le catalogue.

Xpath ISO 19115

Recommandation : règle de nommage

ex.: fr-422270515-accessibilite20210422.xml

Exemple 2: UUID

ex.: FEB67BA6-DFCE-4DAA-4515-70E77CAB4C44

Langue de la ressource Le champ est à remplir avec le code à trois lettres de la langue de la ressource.

(obligatoire) Les documents d'urbanisme en France doivent obligatoirement être rédigés en français, le champ est à

remplir avec la valeur : fre

Ce code à trois lettres, conforme aux prescriptions de saisie de métadonnées INSPIRE, provient de la

liste normalisée: http://www.loc.gov/standards/iso639-2/php/code list.php

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/language

Exigence fre

Encodage Le champ est à remplir avec les valeurs suivantes :

(obligatoire) - format d'échange (format de distribution)

version de format. Si le numéro de version n'est pas connu, la valeur par défaut sera « inconnue »

distributionInfo/*/distributionFormat/*/name Xpath ISO 19115

distributionInfo/*/distributionFormat/*/version

Exemple **NeTEx**

23/04/21 44 Encodage des caractères Il s'agit de l'encodage des caractères utilisé dans le lot de données

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/characterSet

Remarque Le format NeTEx impose l'encodage utf8

Exigence utf8

Type de représentation Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec la valeur : vector

géographique (traduction de « vecteur »)

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/spatialRepresentationType

Exigence vector

5.4 Classification des données et services géographiques

Catégorie thématique Le champ est à remplir avec la valeur suivante : accessibility (traduction de « Accessibilité »)

(obligatoire)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/topicCategory

Exigence accesibility

5.5 Mots-clés

Mots clés obligatoire Le champ est à remplir avec

- la désignation du thème : accessbility

ensuite avec les mots-clés permettant aux systèmes d'informations d'identifier le lot de données :

- code SIREN de l'autorité compétente :

Mot clé : <code SIREN>

Nom du thésaurus : Répertoire SIRENE Date de publication : 20aa-mm-jj

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/keyword

 $identification Info \hbox{\small [1]/*/descriptive Keywords/*/the saurus Name}$

Exemple accesibility

422270515 Répertoire SIRENE

2021-10-30

Mots clés recommandés

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/keyword

identificationInfo[1]/*/descriptiveKeywords/*/thesaurusName

Exemple

Mots clés libres Ces mots-clés ne doivent pas être saisis ensemble dans un mot-clé unique mais dans des mots-clés

séparés

Exigence données ouvertes

Remarque 1 un séparateur est inutile, car il y a un mot-clé par balise.

Remarque 2 D'après : http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/01/Guide-de-saisie-des-%C3%A9I

%C3%A9ments-de-m%C3%A9tadonn%C3%A9es-INSPIRE-v1.1-final-light.pdf#page=18:

« Dans le cas de données sous licence ouverte, il convient d'ajouter un mot-clé 'données ouvertes'. »

5.6 Situation géographique

Rectangle de délimitation Pour l'ensemble des lots concernés, le rectangle de délimitation est défini par les longitudes est et

géographique ouest et les latitudes sud et nord en degrés décimaux, avec une précision d'au moins deux chiffres

(obligatoire) après la virgule. Les coordonnées sont exprimées en WGS84

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/extent/*/geographicElement/*/westBoundLongitude

identification Info [1]/*/extent/*/geographic Element/*/east Bound Longitude identification Info [1]/*/extent/*/geographic Element/*/south Bound Latitude identification Info [1]/*/extent/*/geographic Element/*/north Bound Lati Tude identification Info [1]/*/extent/*/extent/*/geographic Element/*/north Bound Lati Tude identification Info [1]/*/extent/*/extent/*/extent/*/extent/*/extent/*/extent/*/extent/

Exemple O:-4.24

S: 41.34 E: 10.81 N: 50.79

Exigences Les coordonnées sont exprimées en WGS84

On utilise le point comme séparateur décimal, et non la virgule

Référentiel de coordonnées Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec le système de

(obligatoire) coordonnées des données, avec utilisation du code EPSG ou du registre IGN-F.

Code xml <gmx:Anchor

Xpath ISO 19115

xlink:href="http://www.opengis.net/def/crs/EPSG/0/2154">EPSG:2154</gmx:Anchor>

ou:

<gmx:Anchor

xlink:href="http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGF93LAMB93">IGNF:RGF93LAMB93</

gmx:Anchor>

Exemple Pour la métropole avec code EPSG: http://www.opengis.net/def/crs/EPSG/0/2154

Pour l'outre-mer (La Réunion) avec registre IGN-F: http://registre.ign.fr/ign/IGNF/crs/IGNF/RGR92UTM40S

referenceSystemInfo/*/referenceSystemIdentifier/*/code

Territoire	Code EPSG	Registre IGN-F
France métropolitaine	2154	RGF93LAMB93
Guadeloupe	5490	RGAF09UTM20
Martinique	5490	RGAF09UTM20
Guyane	2972	RGFG95UTM22
La Réunion	2975	RGR92UTM40S
Mayotte	4471	RGM04UTM38S
Saint-Pierre-et-Miquelor	1 4467	RGSPM06U21

5.7 Références temporelles

Dates de référence Le champ Date est à remplir avec la valeur de la date de dernière actualisation du lot de données.

(obligatoire) Le champ Type de date est à remplir avec la valeur « création » lors de la première constitution du lot,

puis la valeur « révision » pour les versions ultérieures.

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/citation/*/date[./*/dateType/*/text()='revision']/*/date

Exemple 2021-04-22

Type de date : création (la première fois) / révision (les fois suivantes)

5.8 Qualité et validité

Généalogie Le champ est à remplir avec un texte faisant état de l'historique du traitement et/ou de la qualité (obligatoire) générale de la série de données géographiques, on mentionnera les éléments suivants :

le référentiel source de la géométrie
la version du standard de référence

- le numéro de version du lot et sa durée de vie.

etc.

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/lineage/*/statement

Note: L'élément scope>level doit être fixé à « dataset ».

Exemple Données de cheminement d'accessibilité de l'agglomération de Bordeaux. Ce lot de données produit a

été numérisé à partir du référentiel géométrique < referentiel>, millésime < millesime> en suivant le

processus <processus>, avec les moyens matériels suivants <moyens>

Résolution spatiale Le champ est à remplir avec la valeur entière correspondant au dénominateur de l'échelle.

(obligatoire) Ce dénominateur est celui de l'échelle du plan de référence pour la production du document numérique

ou la plus petite échelle (le plus grand dénominateur) des différents plans ayant servi à la production

des documents numériques.

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/spatialResolution/*/equivalentScale/*/denominator

Exemple 5000 (dans le cas d'une échelle 1/5000)

5.9 Conformité

Spécification On indique la conformité au standard CNIG et au format NeTEx

(obligatoire) Le champ est à remplir avec les éléments suivants :

- titre : référence du standard sous la forme : CNIG Accessibilité
 - date : date de validation du standard sous la forme AAAA-MM-JJ

- type de date : publication

- titre : référence du format sous la forme : NeTEx - date : version du format sous la forme AAAA-MM-JJ

- type de date : publication

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/specification

Exemple CNIG Accessibilité v2021

2021-12-21 publication NeTEx v2.2 publication

Degré Il s'agit du degré de conformité des données avec les spécifications.

Pour l'ensemble des lots concernés par ces consignes, le champ est à remplir avec les valeurs : true

(en cas de conformité) / false (en cas de non conformité).

La balise est laissée vide en cas de non évaluation de la conformité.

Le degré est considéré comme « non évalué » si le champ n'est pas présent.

Xpath ISO 19115 dataQualityInfo/*/report/*/result/*/pass

Exigence true / false / ou champ laissé vide

Exemple true

5.10 Contraintes en matière d'accès et d'utilisation

 $\textbf{\textit{Conditions applicables \grave{a}}} \ \ \text{Le champ est \grave{a} remplir avec les mentions concernant}:$

l'accès et à l'utilisation - les contraintes légales

les contraintes de sécurité
les contraintes d'usage

Xpath ISO 19115 Condition d'accès et d'utilisation :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/useLimitation

Restriction d'accès public :

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/accessConstraints='otherRestrictions' et:

identificationInfo[1]/*/resourceConstraints/*/otherConstraints

Recommandation Contraintes d'usage : Licence ouverte v2.0

Contraintes d'accès : Pas de restriction d'accès public

5.11 Organisation responsable de la ressource

Organisme responsable de Le champ est à remplir avec :

la ressource - l'organisme propriétaire de la donnée, une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une

adresse mail institutionnelle, en aucun cas nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du

formulaire de contact de l'organisme propriétaire de la donnée. - Le rôle de cet organisme : owner (traduction de « propriétaire »)

Xpath ISO 19115 identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/organisationName

identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/contactInfo/*/address/*/electronicMailAddress

identificationInfo[1]/*/pointOfContact/*/role

Exemple Bordeaux Métropole

Exemple https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Bordeaux-Metropole-a-votre-service/Contacter-Bordeaux-

Metropole

Exigence owner

5.12 Métadonnées concernant les métadonnées

Point de contact pour la Le champ est à remplir avec le nom de l'organisation :

métadonnée - l'organisme de contact (même s'il est identique à l'organisme responsable de la ressource)

- une adresse mail générique de contact : Il doit s'agir d'une adresse mail institutionnelle non nominative. A défaut d'adresse mail, indiquer l'URL du formulaire de contact de l'organisme propriétaire

minative.A delaut d'adresse mail, mulquer l'ORL du formulaire de con Le depnée

- La nature de cette adresse : pointOfcontact (traduction de « Point de contact »)

Xpath ISO 19115 contact*/organisationName

contact/*/address/*/electronicMailAddress

contact/*/role

Exemple Bordeaux Métropole

Exemple https://www.bordeaux-metropole.fr/Metropole/Bordeaux-Metropole-a-votre-service/Contacter-Bordeaux-

Metropole

Exigence pointOfContact

Date des métadonnées Date à laquelle l'enregistrement des métadonnées a été fait ou révisé

Elle est exprimée sous la forme AAAA-MM-JJ

Xpath ISO 19115 dateStamp

Exemple 2021-04-29

Langue des métadonnées Langue des métadonnées. Cet élément prend la valeur fre pour « français »

Xpath ISO 19115 language

Exigence fre

5 Annexes:

5.1 Titre 2

Avec un tableau bla

Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4